



UvA-DARE (Digital Academic Repository)

La survivance de Michelet

Creyghton, C.M.H.G.

[Link to publication](#)

Citation for published version (APA):

Creyghton, C. M. H. G. (2016). La survivance de Michelet: Historiographie et politique en France depuis 1870.

General rights

It is not permitted to download or to forward/distribute the text or part of it without the consent of the author(s) and/or copyright holder(s), other than for strictly personal, individual use, unless the work is under an open content license (like Creative Commons).

Disclaimer/Complaints regulations

If you believe that digital publication of certain material infringes any of your rights or (privacy) interests, please let the Library know, stating your reasons. In case of a legitimate complaint, the Library will make the material inaccessible and/or remove it from the website. Please Ask the Library: <http://uba.uva.nl/en/contact>, or a letter to: Library of the University of Amsterdam, Secretariat, Singel 425, 1012 WP Amsterdam, The Netherlands. You will be contacted as soon as possible.

5. L'historien national à l'époque de l'affaire Dreyfus

« La Révolution est un bloc »

Bien que la république des opportunistes ait triomphé au début des années 1880, l'équilibre républicain-conservateur qu'elle représente reste délicat. Des orléanistes à droite aux socialistes à gauche, cet équilibre n'existe que grâce à ce que le penseur libéral John Rawls appelle un « consensus par recouplement ».¹ C'est par le symbolisme politique, par-dessus tout, que le régime tente d'atteindre ce consensus et de gagner la population, comme les chapitres précédents l'ont montré. Mais cela n'empêche que, sous un discours et un symbolisme assez homogènes, il existe des tensions importantes se faisant sentir à partir du milieu des années 1880. À côté de vieilles récusations de factions antirépublicaines bien connues qui n'ont jamais été totalement réduites au silence, des voix mécontentes à l'intérieur du mouvement républicain se font entendre de plus en plus ouvertement. C'est que le statu quo de la république des opportunistes ne peut que décevoir ceux qui ont mis leur vie sous le signe de l'idéalisme républicain.² Le retour des anciens communards insuffle une force nouvelle à l'aile gauche du spectre politique, pour qui la république n'en est pas une sans des réformes sociales et démocratiques. En 1885, surviennent à deux mois d'intervalle la chute du ministère Ferry et la mort de Victor Hugo, vieux pilier moral du mouvement républicain. Avec lui, c'est une époque qu'on

¹ John RAWLS, *Libéralisme politique*, traduit par Catherine AUDARD, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 2001, p. 171-214.

² James R. LEHNING, *To Be a Citizen. The Political Culture of the Early French Third Republic*, Ithaca, Cornell University Press, 2001. Sur le républicanisme français et ses différents courants, voir aussi l'étude classique de Claude NICOLET, *L'idée républicaine en France, 1789-1924. Essai d'histoire critique*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1994, notamment le chapitre 7.

enterre au Panthéon. Seulement quelques mois plus tard, le général Boulanger entreprend sa poussée politique.

Les funérailles nationales de Hugo sont une manifestation des plus solennelle.³ Le spectacle autour de l'Arc de Triomphe, où le cercueil du grand homme est exposé pour donner au peuple l'occasion de venir exprimer son deuil, et le cortège, qui part à 11 heures 30 de l'Arc de Triomphe pour n'arriver qu'à 19 heures au Panthéon, investissent la ville pendant une journée entière. L'événement peut alors être interprété comme la célébration de la république établie, une lecture qui correspond aux intentions du gouvernement organisateur. Mais la réouverture du Panthéon aux grands hommes que la nation désire commémorer peut aussi bien être interprété comme un triomphe des radicaux contre les républicains du gouvernement. Déjà depuis 1876, ils demandent en vain la laïcisation du monument afin d'en faire de nouveau un temple civique.⁴ À cette date, les opportunistes jugeaient qu'il était bien trop tôt de rebuter les catholiques en leur arrachant ce lieu, même si certains d'entre eux partageaient au fond la position des radicaux sur la destination de l'édifice. C'est pourquoi on a attendu la mort de Hugo pour oser franchir le pas, et la décision est finalement prise en toute hâte, sans que le débat ait le temps de s'enfler. Ainsi, vingt ans avant que la loi sur la séparation de l'Église et de l'État ne rende officielle la laïcité de la république, celle-ci est symboliquement consommée avec la saisie précipitée du monument situé sur la montagne Sainte-Geneviève.

La réouverture du Panthéon forme donc le couronnement de la politique des symboles que les républicains avaient mis en œuvre depuis 1878 et dont la manifestation équivoque lors des funérailles de Michelet peut être retrospectivement interprétée comme une avancée. Mais elle prouve en même temps que les opportunistes ne réussissent plus à faire la jonction entre les exigences des radicaux et les embarras des conservateurs. Paradoxalement d'ailleurs, maints partisans impatientes de la gauche radicale et une partie de l'électorat de la droite antirépublicaine se retrouvent bientôt contre les républicains du gouvernement dans les phalanges du général Boulanger, en qui ils croient avoir trouvé l'homme fort qui remettra le pays en ordre.⁵ Cette affaire, la première des deux grandes affaires de la fin de siècle mettant directement en cause le régime, force les radicaux à choisir entre la révolte sous le commandement du général ou la loyauté au régime existant.

3 Avner BEN-AMOS, « Les Funérailles de Victor Hugo. Apothéose de l'événement spectacle », in Pierre NORA (éd.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1997, vol. 1, p. 425-464.

4 Mona OZOUF, « Le Panthéon. L'école normale des morts », P. NORA (éd.), *Les lieux de mémoire ...*, *op. cit.*, vol. 1, p. 153-156.

5 Pour les radicaux et le boulangisme : Judith F. STONE, *Sons of the Revolution. Radical Democrats in France, 1862-1914*, Baton Rouge, Louisiana State University press, 1996, p. 144-175.

Les tensions à l'intérieur du mouvement républicain et les nouvelles oppositions à la république établie ont des répercussions quant à l'usage qu'on fait de l'héritage symbolique de Michelet, héros comme Hugo des républicains de toutes tendances. La cérémonie d'inauguration de son monument au Père-Lachaise et les réactions envers celle-ci avaient reflété la malléabilité de l'œuvre de Michelet. Après cette date, pourtant, une interprétation semble s'imposer : celle selon laquelle il est tout d'abord l'historien de la nation française. Nation qui a trouvé son destin, selon le grand récit officiel, dans la république. Suite aux tentatives des républicains du gouvernement à monopoliser l'héritage symbolique de l'historien, l'interprétation de Michelet comme critique social prend dorénavant le dessus. Ce n'est qu'à la fin de la Belle Époque, avec la percée des socialistes sur la scène politique, que d'autres interprétations reçoivent à nouveau quelque attention. Mais à ce moment-là, le nom de Michelet s'identifie tellement au régime existant que, pour critiquer le régime, on répudie souvent l'héritage michelétien.

Un témoignage des plus ambigus de cette identification de Michelet avec le régime est le célèbre discours à la Chambre de Georges Clemenceau du 29 janvier 1891. Il s'agit de l'intervention dans laquelle le leader radical, qui avait jadis renversé le ministère de Ferry, défend la décision du gouvernement opportuniste d'interdire la représentation du drame *Thermidor* de Victorien Sardou en déclarant que « la Révolution française est un bloc dont on ne peut rien distraire ». ⁶ Par cette déclaration, Clemenceau confirme l'adhésion des radicaux au républicanisme officiel après le flirt avec le boulangisme. Mais c'est un républicanisme officiel taillé à sa mesure. La décision de censurer la pièce de Sardou, qui condamne vivement la terreur robespierriste, est motivée par la crainte que ne dégénèrent en bagarres les sifflements des militants de gauche qui s'étaient produits lors des premières représentations auxquels – détail piquant – Clemenceau avait lui-même participé. ⁷ Dans son brillant discours pour conjurer la crise, Clemenceau réitère sciemment l'antagonisme entre Danton et Robespierre dans une direction favorable pour lui, coïncant les républicains du gouvernement qui ont terriblement besoin de son support dans cette affaire. L'affrontement autour de la pièce de théâtre rouvre directement le débat autour des œuvres de Louis Blanc et d'Edgar Quinet qui avait divisé les républicains à la fin du Second Empire. Et les bons entendeurs dans l'assemblée ont compris sans doute que l'intervention de Clemenceau fait allusion à la préface de *L'Histoire de la Révolution française* de Michelet dans laquelle l'historien renvoyait dos à dos Blanc et Quinet en professant qu'il « n'aime pas à rompre l'unité de

6 *Journal officiel. Débats Chambre*, séance du 29 janvier 1891, p. 156.

7 Marion POUFFARY, « 1891, l'affaire Thermidor », *Histoire, économie & société*, 28-2, 2009, p. 87-108. Voir aussi : Alice GÉRARD, *La Révolution française. Mythes et interprétations (1789-1970)*, Paris, Flammarion, 1970, p. 72.

la grande Église ». ⁸ Si c'est Clemenceau qui invente le mot « bloc » à propos de la thèse de l'unité de 1789 et 1793, c'est Michelet qui en est considéré comme le père intellectuel. Tandis que Michelet appelle Robespierre « le tyran » ce que rappellent Henri Fouquier et Joseph Reinach qui en tant que républicains libéraux s'opposent à la censure c'est le défenseur de Robespierre, Clemenceau, qui s'accapare le plus efficacement le droit de s'appuyer sur l'autorité de l'historien et qui sort gagnant du débat. ⁹ Désormais, le nom de Michelet sera plus ou moins confusément accolé à la notion de « bloc » qui aura la vie longue sur l'échiquier politique français.

De la même manière, Michelet sera peu ou prou associé à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e à maintes énonciations politiques et dans tous contextes. La référence à son nom est omniprésente sans qu'on puisse la retracer encore. En raison de cette imprécision et omniprésence on ne donnera pas ici l'inventaire de toutes ces allusions. Cela vaut la peine, cependant, d'évoquer brièvement le cas du politicien radical Léon Bourgeois, car l'envers de son appropriation de Michelet sera un grand engagement pour la promotion de l'historien comme grand homme de la nation. Après Athénaïs Michelet et Gabriel Monod, il est peut-être le personnage de la fin du XIX^e siècle qui a consacré le plus de son énergie à la cultivation de l'héritage de Michelet. Différemment de la veuve de Michelet et de l'historien positiviste, il le fait au milieu de l'arène politique.

Avec Célestin Bouglé, Bourgeois est l'un des théoriciens les plus importants du solidarisme, la réponse aux défis de la question sociale des radicaux, coincés entre les opportunistes de conviction libérale en matière économique et les socialistes. Longtemps quelque peu négligé dans l'historiographie, sauf par Claude Nicolet dans son ouvrage important sur le républicanisme français, le solidarisme ou socialisme libéral est redécouvert dans l'historiographie récente comme la base conceptuelle de la « république radicale » : la Troisième République après l'affaire Dreyfus où les radicaux prennent la relève du gouvernement des opportunistes en faillite définitive. ¹⁰ Partant de l'idée centrale de la dette de l'homme envers la société, le socialisme libéral prône que la liberté individuelle, un idéal maintenu face au socialisme, ne peut qu'être réalisée dans un cadre sociétal favorisant l'équité socio-économique de tous les membres

8 Jules MICHELET, *Histoire de la Révolution française*, Gérard WALTER (éd.), Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1987, vol. I, p. 20.

9 *Journal officiel. Débats Chambre*, séance du 29 janvier 1891, p. 147 et 152.

10 C. NICOLET, *L'idée républicaine en France, 1789-1924...*, *op. cit.*, surtout p. 371-374. De l'intérêt renouvelé pour le socialisme libéral de la fin du XIX^e siècle témoignent entre autres : Olivier AMIEL, « Le solidarisme, une doctrine juridique et politique française de Léon Bourgeois à la V^e République », *Revue d'histoire politique*, II-1, 2009, p. 149-160 ; Serge AUDIER, *La pensée solidariste. Aux sources du modèle social républicain*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Le lien social », 2010 ; Marie-Claude BLAIS, *La solidarité. Histoire d'une idée*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Idées », 2007.

de la société. Selon Jean-Fabien Spitz, c'est l'équilibre délicat que forge cette doctrine, satisfaisant le désir de progrès social de la gauche sans rompre avec le centre, qui font du républicanisme français un républicanisme moderne et qui a ainsi permis à la Troisième République de survivre.¹¹ Bien que les principes théoriques du solidarisme trouvent leurs origines surtout dans le positivisme, Bourgeois s'est également réclamé de Michelet, qui lui aussi avait oscillé entre libéralisme et solidarité avec les classes populaires.¹² Les références de Bourgeois à l'historien sont minces et ne sont que platitude ; Michelet n'a pas véritablement formé sa pensée. Mais apparemment, l'évocation de Michelet a assez d'intérêt pour Bourgeois pour qu'il se fasse son apôtre au parlement. Mentionner Michelet devient pour lui une façon d'affirmer les ambitions du solidarisme comme étant la traduction sociale de l'idée de bloc républicain.

Ce n'est pas un hasard si l'idée de bloc républicain, héritier du bloc révolutionnaire, soit formulée en cette fin du siècle. Si les régimes républicains en France ont toujours trouvé dans la Révolution un passé fondateur, cette mythologie est d'autant plus explicitée dans ces années où l'on commémore les centennaires des grandes journées révolutionnaires. Malgré ou grâce aux clivages profonds qui traversent le monde politique, l'organisation des fêtes des centennaires préoccupent beaucoup le régime. Or, si le fait de commémorer les centennaires est actuellement un phénomène évident, on ne doit pas oublier qu'à cette époque-là il était relativement nouveau. C'est depuis la seconde moitié du XIX^e siècle que la célébration du centenaire de grands hommes ou d'événements historiques mémorables deviennent une pratique commémorative régulière, d'abord en Angleterre, ensuite partout en Europe. Dès lors, les fêtes en l'honneur de Goethe (1849), de la fondation de Novgorod (1862), de Dante (1865), Walter Scott (1871) et, en France, de Voltaire et Rousseau (1878) se sont multipliées, ainsi peut-on même parler d'un « culte » ou d'une « fièvre » du centenaire.¹³ Il y avait certes déjà eu quelques antécédents – la commémoration de la Révolution glorieuse en Angleterre en 1788, par exemple, ou les « Wartburgfeste », organisées pour la première fois en 1817 pour commémorer la victoire récente sur Napoléon et le tricentenaire des quatre-vingt-quinze thèses de Luther.¹⁴ Mais ces tâtonnements ne peuvent initialement s'ériger en véritable tradition. Pourquoi,

11 C'est pourquoi selon lui l'élaboration d'une pensée républicaine-solidariste entre 1894 et 1914 marque le véritable « moment républicain » de la France : Jean-Fabien SPITZ, *Le moment républicain en France*, Paris, Gallimard, coll. « Essais », 2005.

12 Par exemple dans Léon BOURGEOIS, *Les applications de la solidarité sociale*, Paris, tiré à part de la *Revue politique et parlementaire*, 1902, p. 16.

13 Roland QUINAULT, « The Cult of the Centenary, c.1784-1914 », *Historical Research*, 71, n° 176, 1998, p. 303-323 ; Joep LEERSSEN et Ann RIGNEY (éd.), *Commemorating Writers in Nineteenth-Century Europe. Nation-Building and Centenary Fever*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2014.

14 Pour les « Wartburgfeste », voir : Joep LEERSSEN, *National Thought in Europe. A Cultural History*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2010, p. 130. Pour la commémoration de la

en effet, célébrer un centenaire ? Au départ, rien n'oblige à fêter un événement historique survenu dans un tout autre contexte politique ou social, seulement parce qu'il s'est produit cent ans plus tôt. L'idée de fixer des commémorations sur le centième anniversaire d'un événement ou d'une personne commémoré peut venir de la tradition hébraïque puis ecclésiastique du jubilé.¹⁵ Mais pour commémorer un certain événement, et pas un autre — on pourrait en effet fêter des centenaires pour n'importe qui et n'importe quoi —, il faut que l'événement pèse encore, qu'il n'ait pas perdu de son actualité ou qu'il puisse être réinterprété de sorte à regagner de l'actualité. Cela était de toute évidence le cas de la Révolution.

La volonté de faire couronner la tradition existante des fêtes nationales par une grande commémoration du centenaire de l'année 1789 est générale dans le mouvement républicain. Mais il s'avère plus difficile de répondre unanimement à la question de savoir que commémorer exactement, d'autant qu'en 1889, les festivités peuvent aussi bien être une arme de défense contre la menace de l'autoritarisme boulangiste qu'une autocélébration du régime.¹⁶ C'est pourquoi le gouvernement délègue en grande partie l'organisation des festivités au comité de l'Exposition universelle. En associant la célébration de la Révolution à celle de l'industrie et du progrès — avec la tour Eiffel comme emblème — on vide en quelque sorte celle-ci de son contenu politique pour en faire une célébration du XIX^e siècle. Le spectacle des feux d'artifice et l'engouement pour les inventions récentes prennent alors la place des controverses politiques sur l'interprétation de l'événement commémoré.¹⁷ La Chambre décide ensuite de marquer le

Révolution glorieuse : R. QUINAULT, « The Cult of the Centenary, c.1784-1914 ».... *op. cit.*, p. 304-305.

15 *Ibid.*, p. 303-304 ; Ann RIGNEY et Joep LEERSEN, « Introduction. Fanning out from Shakespeare », in *Ibid.* (éd.), *Commemorating Writers in Nineteenth-Century Europe ...*, *op. cit.*, p. 7.

16 Sur le centenaire de la Révolution française : Pascal ORY, *Une nation pour mémoire. 1889, 1939, 1989 : trois jubilés révolutionnaires*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1992 ; Pascal ORY, « Le centenaire de la Révolution française », in P. NORA (éd.), *Les lieux de mémoire ...*, *op. cit.*, vol 1, p. 465-492 ; Rémi DALISSON, *Célébrer la nation. Les fêtes nationales en France de 1789 à nos jours*, Paris, Nouveau Monde, 2009, p. 254-258.

17 Le Second Empire s'était déjà servi d'expositions universelles pour gagner l'adhésion populaire : Matthew TRUESDELL, *Spectacular politics. Louis-Napoleon Bonaparte and the Fête impériale, 1849-1870*, New York, Oxford University Press, 1997, p. 101-120. Sur le phénomène des expositions universelles en général, son progressisme et ses usages politiques, voir : Paul GREENHALGH, *Ephemeral Vistas. The Expositions Universelles, Great Exhibitions, and World's Fairs, 1851-1939*, Manchester, New York, Manchester University Press, 1988 ; Pascal ORY, *Les expositions universelles de Paris. Panorama raisonné*, Paris, Éditions Ramsay, 1982 ; Édouard VASSEUR, « Pourquoi organiser des Expositions universelles ? Le « succès » de l'Exposition universelle de 1867 », *Histoire, Économie et Société*, 24-4, 2005, p. 573-594 ; Colette E. WILSON, « Memory and the Politics of Forgetting. Paris, the Commune and the 1878 Exposition Universelle », *Journal of European Studies*, 35-1, 2005, p. 47-63. Sur l'exposition de 1889, voir en particulier le catalogue d'exposition : Miriam R. LEVIN, *When the Eiffel Tower Was New. French Visions of Progress at the Centennial of the Revolution*, South Hadley, Mount Holyoke College Art Museum, 1989.

centenaire par la panthéonisation d'un grand homme, mais comme les différents groupes parlementaires ne peuvent s'accorder sur un seul nom, on vote le transfert des cendres de Jean-Baptiste Baudin, Lazare Carnot, François-Sévérin Marceau et Théophile-Malo de La Tour d'Auvergne tous ensemble. Pour le reste, on laisse aux municipalités et à l'initiative privée – c'est-à-dire aux comités locaux et à l'équipe autour de la revue *La Révolution française* – la liberté d'organiser toutes sortes de célébrations de leur choix. Ainsi, les dirigeants tentent d'en faire une célébration œcuménique, dans l'espoir qu'elle créera des sentiments d'unité et d'appartenance dont le champ politique manque gravement.

C'est ainsi qu'il faut interpréter l'unique contribution du gouvernement au centenaire : une réédition de *l'Histoire de la Révolution française* de Michelet.¹⁸ Édition de luxe, d'ailleurs, car les cinq volumes coûtent 45 francs.¹⁹ L'invocation de Michelet a quelque chose de logique, étant donné sa pensée sur l'importance des fêtes publiques, l'influence de son historiographie de la Révolution et sa stature dans les milieux opportunistes et radicaux. Le choix d'une réédition de Michelet, au lieu de quelque autre historien des années commémorées, s'explique cependant surtout par la malléabilité de son œuvre. *L'Histoire de la Révolution française* de Michelet est acceptable pour les républicains conservateurs comme pour les libéraux, voire les orléanistes, qui pouvaient y retrouver le patriotisme et l'appel à l'unité, et pour la gauche radicale ou encore extrême, pour les promesses sociales qui on pouvait y lire. Au milieu de la « bibliothèque du centenaire », comme qualifie Albert Sorel l'amas de publications sur la Révolution dans cette année-là, *l'Histoire* de Michelet est donc censé être la version canonique transcendant les partis.²⁰

Dans les années suivantes, l'influence de la lecture michelétienne de la Révolution s'affirme sur le calendrier commémoratif. Le régime fixe encore la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790 et la proclamation de la république après Valmy le 20-22 septembre 1792 comme des événements dignes d'une commémoration centenaire. Il refuse, en revanche, de subventionner des commémorations des épisodes les plus brûlants des années 1793 et 1794.²¹ Ce sont donc très exactement les journées les plus glorifiées par Michelet qu'on choisit, celles dont l'historien avait déclaré qu'elles avaient unifié la nation. Comme le patrio-

18 P. ORY, *Une nation pour mémoire...*, *op. cit.*, p. 143 ; P. ORY, « Le centenaire de la Révolution française »... *op. cit.*, p. 468.

19 Jules MICHELET, *Histoire de la Révolution française. Imprimée pour le centenaire de 1889*, 5 vols., Paris, Imprimerie nationale, Ollendorf, 1889. Voir pour des détails sur cette édition : Hector TALVART, Joseph PLACE et Georges PLACE, *Bibliographie des Auteurs Modernes de la Langue Française (1801-1962)*, Paris, Éditions de la chronique des lettres françaises, 1963, vol.15, p. 52.

20 Albert Sorel dans *Le Temps*, 30 octobre 1889, cité dans : P. ORY, *Une nation pour mémoire...*, *op. cit.*, p. 141.

21 Sur les commémorations de 1890 et de 1892 : R. DALISSON, *Célébrer la nation...*, *op. cit.*, p. 255-258.

tisme n'est pas considéré comme une option politique, mais comme un principe transcendant les partis qui précède la mise en politique, ces journées « micheletiennes » ont recueilli l'approbation de tous, contrairement aux autres événements révolutionnaires. Préférant, en outre, le 14 juillet 1890 à la date de l'année précédente, le gouvernement souscrit une fois de plus à l'idée selon laquelle la fête nationale du 14 juillet est le renouvellement annuel des fédérations et non la commémoration d'un acte révolutionnaire violent. Quant au 22 septembre, Michelet est même cité extensivement dans le rapport du radical Camille Dreyfus qui accompagne la proposition de loi à la Chambre.²² Synthèse de nationalisme et de républicanisme, les fêtes du centenaire de la Révolution sont censées exprimer le consensus sur le régime. De cette synthèse, c'est Michelet qui est choisi comme l'idéologue par excellence.

La commémoration nationale de Michelet

En 1898 l'appropriation de Michelet par le monde politique officiel est à son apogée. Cent ans après la naissance de l'historien, cette année-là offre l'occasion d'une grande manifestation en son honneur. À la différence des commémorations de 1876 et de 1882, le gouvernement et le parlement s'y rallient pleinement, accordant un crédit de 30 000 francs pour son organisation.²³ Toutefois, cette apogée sera équivoque, car la commémoration de 1898 ne peut faire oublier l'une des plus grandes crises du régime. La célébration de Michelet, en présence du Président de la République, a lieu exactement six mois après qu'Émile Zola lui adresse son « J'accuse », ouvrant ainsi l'année la plus fiévreuse de l'affaire Dreyfus. Ce synchronisme, quoique déjà mentionné par Charles Rearick et Rémi Dalisson, mérite qu'on s'y attarde plus longuement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent.²⁴ De façon encore plus aigüe que les centenaires de la Révolution sur lesquelles l'affaire Boulanger a jeté son ombre, le centenaire de

22 *Journal officiel. Documents parlementaires (Chambre)*, 30 mai 1892, p. 589-590 : « Annexe n° 1957. Rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner la proposition de loi de M. Camille Dreyfus et un grand nombre de ses collègues, relative à la célébration du centenaire de la proclamation de la République, par M. Camille Dreyfus, député ».

23 *Journal officiel. Débats Chambre*, séance du 9 juillet 1898, p. 2008.

24 Charles REARICK, « Festivals and politics. The Michelet centennial of 1898 », in Walter LAQUEUR et Georg MOSSE (éd.), *Historians in Politics*, Londres, Sage, 1974, p. 59-78. À part cet article, la seule étude dédiée à ce centenaire est : Rémi DALISSON, « Le centenaire de la naissance de Michelet. La République, la fête et l'historien », in Simone BERNARD-GRIFFITHS, Christian CROISILLE et Laurence HALLOUIN (éd.), *Michelet entre naissance et renaissance (1798-1998). Actes du colloque du bicentenaire tenu au château de Vasceuil – Musée Michelet en septembre 1998*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, coll. « Cahiers romantiques » 6, 2001, p. 355-370. Il s'agit d'une étude des départements de la Seine-Inférieure (Seine-Maritime) et Seine-et-Marne.

Michelet exprime à la fois un consensus officiel sur la conception de la république et les limites de ce consensus.

L'initiative ne vient cependant pas du gouvernement mais du conseil municipal de Paris, qui a donné aussi le coup d'envoi à la souscription nationale pour le monument au Père-Lachaise. En décembre 1897, le conseiller socialiste Eugène Faillet dépose une proposition dont le ton ne dément pas les intentions quelque peu militantes : « À cette heure, où après vingt-sept années de crédit fait par le peuple aux dirigeants, ceux-ci persistent à s'éloigner des traditions de la Révolution française en se complaisant en faiblesses à l'égard des ennemis de la République [...] il nous apparaît nécessaire et salulaire de saluer ici, à l'Hôtel de Ville [...] la mémoire des hommes illustres qui, au milieu des apostasies et des coups d'État, ont vécu, travaillé [...] et qui ont exalté la vertu du peuple, l'amour de la patrie, la grandeur de la Révolution, inspiré la haine du cléricisme ». ²⁵ Faillet préconise alors une célébration en présence de délégations de l'Université de Paris et des chambres syndicales ouvrières, mais il ne dit mot sur d'éventuels représentants des institutions de l'État. Dans une session ultérieure, le conseil donne effectivement son accord à une célébration de « l'illustre enfant de Paris ». ²⁶ Or Michelet étant né le 21 août, au milieu des vacances d'été quand tout ceux qui en ont les moyens quittent la capitale, on programme la commémoration pour le 13 juillet, la veille de la fête nationale. Comme l'érection du tombeau de Michelet, la célébration de son centenaire est donc d'abord l'affaire de la gauche parisienne.

Suite à l'initiative du conseil municipal, Athénaïs Michelet publie une brochure avec ses desiderata pour le centenaire de son défunt mari. Comme en 1876 et en 1882, elle veut éviter que l'héritage de Michelet ne soit accaparé par un parti quelconque et plaide pour une commémoration unificatrice. ²⁷ Pour cela, elle trouve la solution dans le métier et l'œuvre du commémoré lui-même : il ne s'agit pas tout simplement d'un écrivain, mais d'un historien ayant consacré sa vie au passé national. Cette particularité rend en effet possible un redoublement intéressant : à travers Michelet, on pourrait commémorer aussi les morts dont il avait entendu résonner les voix en lui et, à travers son œuvre, le passé ressurgi qui en est le contenu. Et Michelet, n'avait-il pas écrit lui-même que c'est par ce passé commun — c'est-à-dire : l'histoire du peuple entier et non de quelques partis ou coteries particuliers — que la nation s'était réalisée, que c'est le peuple qui est l'agent de l'histoire et non l'individu sauf quand il est la

²⁵ *Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris*, 16, n° 326, Compte rendu de la séance du 3 décembre 1897, p. 3491.

²⁶ *Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris*, 16, n° 337, Compte rendu de la séance du 13 décembre 1897, p. 3642.

²⁷ Athénaïs MICHELET, *Le Centenaire de Michelet. Ce qu'il doit être. La Fête des grands souvenirs, 1798-1898*, Paris, Flammarion, 1898, p. 15.

personnification du peuple ? Pour Michelet, la nation est une communion des morts et des vivants dont lui, l'historien, est le célébrant. C'est pourquoi le centenaire devrait être, selon sa veuve, non une fête pour un grand historien mort, pour un individu dont quelques-uns revendiquent l'héritage, mais une fête de l'histoire elle-même, une fête « du passé de la France, non pas morte et couchée au tombeau, mais d'une France vivante, debout, en pleine action dès son avènement, l'action rapide, ardente, faite d'élan spontanés, généreux qui tant de fois ont sauvé le monde en péril ». ²⁸ Ainsi, en commémorant Michelet, la nation commémorera son histoire, et, à travers cette histoire, elle-même.

C'est l'historien et ministre de l'instruction publique Alfred Rambaud qui, incité par la brochure d'Athénaïs, convertit le centenaire en une commémoration nationale devant stimuler le patriotisme. Ce faisant, il oblige toutes les municipalités de la France à débloquer un budget pour l'occasion. ²⁹ De plus, il organise une cérémonie officielle au Panthéon et ordonne la lecture de textes de Michelet dans toutes les écoles sur le territoire lors des cérémonies de la remise des prix, faisant usage du fait que celles-ci tombent traditionnellement le 13 juillet, dernier jour avant les vacances d'été. À cet effet, il fait distribuer un petit recueil composé spécialement par Gabriel Monod avec des fragments sur l'enfance de Michelet, sur Jeanne d'Arc, les fédérations de 1790, Valmy et la Marseillaise, liés par des sections qui en expliquent le sens. ³⁰ La sélection est explicitement patriotique et moraliste : la section sur l'enfance de Michelet véhicule le message que servir la patrie doit commencer par faire de son mieux à l'école. À la fin du recueil, un récit sur les commémorations de 1876 et 1882 sert à expliquer le sens de la commémoration actuelle. La sélection, corollaire nécessaire du processus de canonisation d'une œuvre, contribue donc à un « apprivoisement du charisme » qu'on a constaté aussi dans les recueils d'extraits composés par Madame Michelet et Charles Seignobos. ³¹

La simultanéité de la cérémonie dans les écoles avec celle du Panthéon devait compenser l'impossibilité pratique de faire assister tous les Français à la cérémonie officielle. La conscience de vivre des expériences similaires et simultanées peut en effet créer un sentiment d'appartenance à une communauté imaginée englobant l'assemblée festive. ³² C'est précisément à quoi Rambaud

28 *Ibid.*, p. 6.

29 Selon Rémi Dalisson, cela serait une implication de la loi sur l'organisation municipale du 5 avril 1884. R. DALISSON, *Célébrer la nation...*, *op. cit.*, p. 252. Voir aussi : AN, Archives privées, Fonds Rambaud, 81/AP/4 : « Lettre d'Athénaïs Michelet à Alfred Rambaud du 26 avril 1898 ».

30 *Hommage national à Jules Michelet, 21 août 1798 – 9 février 1874*, [Gabriel Monod éd.], Paris, Imprimerie nationale, 1898.

31 Voir le chapitre 3.

32 Benedict ANDERSON, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, (nouvelle édition), Londres, Verso, 2006, p. 22-36.

visé, comme il le dit expressément dans sa circulaire aux recteurs : « la France entière doit être associée aux honneurs rendus à Michelet », puisque « Michelet n'a pas été seulement un grand écrivain et un grand historien. Il a vécu de la vie de cette France dont il a retracé les destinées ; il a partagé tour à tour toutes les tristesses, toutes les joies, toutes les espérances des générations qui se sont succédé sur notre sol ; il a aimé la patrie dans ses revers et dans ses épreuves, comme dans ses gloires et dans ses triomphes ».³³ Entre les interprétations de Michelet contenues dans la proposition du conseil municipal de Paris et la brochure de sa veuve, il choisit donc la dernière, en concordance avec l'usage qu'on a fait de l'historien dans les centennaires de la Révolution.

La décision gouvernementale de s'occuper du centenaire de Michelet ne relève cependant pas tout à fait de l'évidence. Car même si les gouvernements de la Troisième République ont fait preuve d'une grande assiduité pour des commémorations de toutes sortes, on évite en général consciencieusement toute association de la fête nationale du 14 juillet avec la célébration des grands hommes. En dépit du fait que ce régime a rouvert les portes du Panthéon aux citoyens de stature exceptionnelle, Olivier Ihl constate une certaine réticence à l'égard du culte des personnes.³⁴ Certes, on peut leur rendre hommage, mais les panthéonisations exceptées, le gouvernement ne s'en mêle pas. Ce sont les communes ou des comités privés qui inaugurent des statues les 13 ou 14 juillet, et non pas l'État. Celui-ci, en revanche, évite d'associer les rares expressions de reconnaissance envers les grands hommes à la journée où l'on fête la nation entière. Il est navrant de constater qu'avant 1898 le seul qui ait su faire de la fête nationale la célébration d'une personne est le général Boulanger qui s'était fait acclamer par la foule à la revue de Longchamp en 1886. Aucun grand homme hormis Michelet n'a, avant 1914, eu le droit à une commémoration consentie par le gouvernement dans le cadre du 14 juillet. Si Rambaud fait une exception pour l'historien, c'est parce qu'il sent le besoin de fédérer le pays en crise et de renforcer le régime par la commémoration d'un personnage dans lequel tout le monde peut se reconnaître.³⁵ Ainsi beaucoup qu'on aurait aussi pu commémorer en 1898 sont laissés pour compte, tous trop particularistes : le centenaire d'Auguste Comte, la cinquantième anniversaire de la révolution de 1848 ou les cinquante ans de la mort de Chateaubriand.³⁶ Il fallait choisir une personnalité

33 Alfred RAMBAUD, « Circulaire adressée par M. le ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts aux Recteurs de l'Université, au sujet du Centenaire de Michelet », *Journal officiel. Lois et décrets*, 28 juin 1898, p. 3871.

34 Olivier IHL, *La fête républicaine*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires », 1996, p. 311.

35 Olivier Ihl est même d'avis qu'on n'aurait jamais organisé une telle commémoration nationale s'il n'y avait eu dans la cité les tensions liées à l'affaire Dreyfus. *Ibid.*, p. 314.

36 C. REARICK, « Festivals and Politics. The Michelet Centennial of 1898 »..., *op. cit.*, p. 65.



Image 11 : Buste de Jules Michelet par Antoine Bourdelle, bronze, 0,58 × 0,50 × 0,25 m., 1888. Pour la commémoration de 1898, on a utilisé une version agrandie en plâtre de ce buste qui n'existe plus.

sur laquelle un consensus officiel, même partiel, se dégage, quelqu'un dont la commémoration pourrait favoriser et non frustrer une célébration de la nation entière. C'est pourquoi le ministre, en intervenant dans l'organisation de la commémoration, en modifie le sens : il ne s'agit plus du grand parisien, mais du grand citoyen et historien national.

Cela n'implique pas que le gouvernement obtient le monopole du centenaire ; la municipalité parisienne restait responsable de la plus grande partie des festivités. À côté des 30 000 francs accordés par le gouvernement, la Ville dépense en fin de compte plus de 110 000 francs pour l'organisation d'un banquet à l'Hôtel de Ville offert à tous les maires de France et une fête populaire à grand spectacle.³⁷ Ailleurs sur le territoire, les dépenses ont variées, mais on peut conclure qu'en général, les communes plutôt radicales ont célébré la commémoration avec plus d'enthousiasme que les communes aux majorités conser-

³⁷ AP, Conseil municipal de Paris. Protocole, juin et juillet 1898, vk3 112, Dossier du centenaire de Michelet. Pièces officielles, « Arrêt de la préfecture du département de la Seine, service des beaux-arts, 6 juillet 1898 » et « Arrêt de la préfecture du département de la Seine, service des beaux-arts, 8 décembre 1898 ».

vatrices.³⁸ Les célébrations locales ont parfois une portée tout autre que celle du gouvernement : ici et là, elles sont transformées en des fêtes de la jeunesse ou de l'éducation, se déroulant entièrement à l'école où des parents et les notables du village viennent assister à la distribution des prix.³⁹ Parallèlement à ce qu'organisent le gouvernement et les communes, une petite cérémonie privée au Père-Lachaise a lieu la veille des grandes festivités, coordonnée par Madame Michelet elle-même et des représentants des étudiants de 1876, de 1882 et de 1898.⁴⁰ Une cérémonie dans laquelle, grâce à l'endroit où elle se déroule et aux participants, une certaine continuité se dessine entre les trois commémorations successives de Michelet.

Pour la partie officielle du centenaire, le ministre choisit le Panthéon, où l'on transfère pour l'occasion un buste de Michelet sculpté par Antoine Bourdelle.⁴¹ Même si son corps ne peut pas y être transféré, car Athénaïs Michelet s'y oppose, l'historien reçoit alors symboliquement l'hommage le plus prestigieux du répertoire commémoratif républicain. Tous les édiles du pays assistent à la cérémonie du 13 juillet, le Président de la République Félix Faure et les présidents du Sénat et de la Chambre, des députés et sénateurs, des diplomates, des membres du conseil municipal de Paris et de nombreux représentants du monde de l'éducation et de la science. Quelques centaines d'élèves et d'étudiants d'établissements scolaires parisiens forment un défilé. La cérémonie elle-même consiste principalement en deux discours, l'un de Bourgeois, qui avait succédé à Rambaud au ministère de l'instruction publique et des beaux-arts une quinzaine auparavant, l'autre du président du conseil municipal, Louis Navarre. Entre les deux discours on joue la *Marseillaise*, des chants révolutionnaires et une « Marche de Jeanne d'Arc ».⁴² Le ministre donne le ton dans un éloge suivant fidèlement les points de réflexion suggérés par Madame Michelet. Célébrer Michelet, dit-il en substance, signifie en même temps célébrer l'histoire française, et par son histoire la nation : « Tous les patriotes ont senti qu'en célébrant le centenaire de la naissance de Michelet, ils célébraient en vérité la fête même de la France. Évoquer Michelet, n'est-ce pas, des origines jusqu'à nos jours, évoquer toute notre histoire ? [...] Michelet, à l'heure où la souveraineté nationale l'appelle au Panthéon, c'est le génie même de la France qui semble

38 R. DALISSON, « Le centenaire de la naissance de Michelet », ... *op cit.*, p. 369.

39 *Ibid.*, p. 365-369.

40 « Au tombeau de Michelet », *Le Temps*, 13 juillet 1898. À part cet article, on dispose de très peu de sources pour cette cérémonie.

41 Ce buste provient probablement de la collection privée de Madame Michelet. Sur les relations de mécénat entre Madame Michelet et Bourdelle, tous les deux originaires de Montauban : Stéphanie CANTARUTTI, *Bourdelle*, Paris, Alternatives Éditions, 2013, p. 56.

42 *Centenaire de la naissance de Michelet. Compte rendu officielle des fêtes*, Conseil municipal de Paris (éd.), Paris, Imprimerie nationale, 1899, p. 7.

entrer ici avec toi ! »⁴³ Déclaration qu'il illustre ensuite par un résumé l'histoire de France émaillé de citations de l'*Histoire de France*, du *Peuple* et de *Nos Fils* et dans lequel il insiste sur l'action collective du peuple dans l'histoire et la continuité entre la France du passé et celle du présent.

Un troisième niveau d'interprétation, au-dessous de celui de la célébration de Michelet et de celle de l'histoire, apparaît cependant dans ce texte : il y a, en plus de l'histoire, une autre célébration de la nation, dont Michelet avait été l'un des plus importants théoriciens : la fête publique.⁴⁴ Justifiant la présente célébration par des écrits du commémoré lui-même, le ministre s'attarde longuement sur le rôle éducatif que, selon Michelet, la fête devrait avoir en tant que complément nécessaire aux cours scolaires. En effet, si les dirigeants républicains attachent autant de valeur aux fêtes publiques, c'est en raison d'une croyance persistante en ces idées certes d'origine rousseauiste que Michelet avait formulées de façon éminente.⁴⁵ Le régime républicain existant et la pédagogie civique qui y est associée sont présentés par Bourgeois comme la mise en pratique des idées de Michelet. Le célébrer devient ainsi, à plusieurs niveaux, une autocélébration : de la nation, mais aussi d'une pédagogie civique dont cette notion de fête serait elle-même exemplaire et du discours à la fois idéologique et mythologique par lequel les officiers publics rassemblés ce matin-là au Panthéon légitiment leur pouvoir.

Entre les lignes des deux apologies on pourrait pourtant percevoir quelques observations critiques. D'abord dans celui du président du conseil municipal, qui semble vouloir réconcilier le sens de la proposition initiale de célébrer un enfant de Paris avec sa traduction patriotique par Rambaud. D'appartenance socialiste, Navarre glisse vers une interprétation plus populaire et plus critique de Michelet. Son allégation répétée que l'amour du peuple est la clé de voûte de l'œuvre de Michelet a un sens double : le peuple est dans ce discours à la fois la nation et « tout ce qui souffre ». ⁴⁶ Insistant sur l'idéal d'humanité dont l'œuvre de Michelet est imprégnée, Navarre critique implicitement les insuffisances d'un régime qui ne sait répondre à cet idéal. Le fait que son discours se termine par l'exhortation de suivre Michelet sur la voie de la justice et de l'humanité n'est pas purement rhétorique. Se peut-il qu'on y entend les cris de ralliement des dreyfusards lancés aux oreilles de tous les officiels ? Ensuite, le discours de Bourgeois n'est pas sans ambiguïté non plus. Entre les mots élogieux, il concède que « l'idéal de l'avenir » de Michelet a encore un long chemin à faire. Sauf que

43 *Ibid.*, p. 11.

44 Notamment dans : Jules MICHELET, « Le banquet », in *Ibid.*, *Œuvres complètes*, 16, 1851-1854, Paul VIALLANEIX (éd.), Paris, Flammarion, 1980, p. 633-640 ; Jules MICHELET, « Nos fils », in *Ibid.*, *Œuvres complètes*, 20, Paul VIALLANEIX et al. (éd.), Paris, Flammarion, 1987, p. 514-519.

45 O. IHL, *La fête républicaine...*, *op. cit.*, p. 22-43.

46 *Centenaire de la naissance de Michelet. Compte rendu officiel des fêtes...*, *op. cit.*, p. 20.

pour lui, ce chemin doit passer non pas par le socialisme mais par le solidarisme, par la construction d'une « cité morale », qui serait une « unité organique et vivante où s'accorderont les volontés et les cœurs ».⁴⁷

Après cette cérémonie officielle, les deux célébrations organisées par la Ville de Paris devaient avoir lieu. Pour l'après-midi du 13 juillet, une grande fête publique sur la place de l'Hôtel de Ville est prévue, mais la météo vient contrecarrer ces plans : une pluie incessante contraint les organisateurs à tout reporter au dimanche 24 juillet. Les festivités du 13 juillet ne se prolongent par conséquent que le soir par un autre événement plutôt officiel : le banquet à l'Hôtel de Ville pour les maires des villes françaises. Il s'inscrit dans une tradition de banquets servant de manifestations politiques. Une tradition qui remonte aux fédérations révolutionnaires et qui a resurgi à tous les moments d'invention politique républicaine au XIX^e siècle.⁴⁸ Non seulement le banquet offre une occasion de prendre publiquement la parole par le moyen du toast, mais il produit l'expérience d'une collectivité concrète autour d'un repas, ce qu'Ann Rigney appelle la « communauté incarnée », dont l'importance pour fonder une identité politique n'est guère inférieure à celle de la communauté imaginée qu'évoque Benedict Anderson.⁴⁹ Par le geste même de se réunir à table, il affirme l'unité de tous ceux qui y sont présents. La Révolution de 1848 a ainsi été précédée d'une campagne de banquets républicains et l'instauration du 14 juillet comme fête nationale a été préparée pendant des années par des banquets demi-légaux dans tous les coins de France à ce moment-là. Après 1880, l'habitude s'installe de commémorer les pique-niques révolutionnaires à l'occasion de toutes les fêtes nationales par un banquet pour les maires de France, considérés comme les délégués de la population entière. En 1889 et en 1892, le banquet était un élément-clé du programme des festivités et pendant la crise boulangiste, ils se sont multipliés à de plus en plus d'occasions afin d'affirmer malgré tout l'unité de la nation. Rien de surprenant qu'on reprenne cette tradition lors du centenaire de Michelet. La soirée du 13 juillet, les salons de l'Hôtel de Ville de Paris sont le décor d'un festin somptueux pour environ 420 invités. Cérémonie officielle mais rappelant indéniablement un rituel révolutionnaire et populaire, le banquet reflète les mêmes tensions que les deux discours au Panthéon. Le toast du président du conseil municipal de Paris, dans lequel il rappelle la tradition révolutionnaire, l'illustre le mieux : « C'est aussi une fête de la Fédération, celle

47 *Ibid.*, p. 15-16.

48 O. IHL, *La fête républicaine...*, *op. cit.*, p. 208-210.

49 Ann RIGNEY, « Embodied Communities. The Commemoration of Robert Burns, 1859 », *Representations*, n° 115, 2011, p. 71-101. Voir aussi : Hans-Ulrich THAMER, « Entre unanimité et conflit. La politisation des banquets publics, 1789-1799 », in Natalie SCHOLZ et Christina SCHRÖER (éd.), *Représentation et pouvoir. La politique symbolique en France (1789-1830). Actes du colloque de Paris, 24 et 25 juin 2004*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 93-100.

qui nous réunit ce soir dans une seule pensée, dans une même communion. Nos cœurs battent au même degré, un seul sentiment nous inspire : célébrer Michelet et en lui la Révolution ».⁵⁰ À première vue, ce texte donne lieu à une interprétation patriotique et consensuelle de l'événement, selon laquelle il est d'abord une autocélébration du régime existant considéré comme le résultat du développement historique commencé par la Révolution et dont Michelet avait été le prophète. Mais au-delà de ce consensus apparent, il y a une deuxième voix dans le texte qui en modifie légèrement le ton. En effet, la référence à la Révolution est aussi une référence critique, et si l'on reconnaît que le régime actuel provient de la Révolution, c'est tout autre chose que de s'imaginer qu'il en est l'accomplissement.

La fête populaire envisagée pour l'après-midi du 13 juillet renforce encore les ambiguïtés déjà comprises dans les deux cérémonies du matin et du soir. C'est que le projet de cette fête ne fait pas seulement référence à plusieurs interprétations possibles de l'œuvre de Michelet, mais puise aussi dans d'autres sources que cette œuvre ou le répertoire traditionnel des célébrations républicaines. L'organisation des festivités est confiée au compositeur Gustave Charpentier et au décorateur Auguste Rœdel, qui ont déjà coopéré en organisant une cavalcade à Montmartre.⁵¹ Pour la commémoration de Michelet, ils reprennent largement cette expérience carnavalesque, y ajoutent quelques idées tirées de la brochure d'Athénaïs Michelet et complètent le tout d'un vernis historique. Ce faisant, ils rejettent en passant la plus originale des idées de Madame Michelet, l'usage de la cinématographie qu'elle préconise pour représenter des images vivantes du passé.⁵² Charpentier préfère, par contre, réemployer et arranger, pour un plus grand nombre de musiciens, la pièce *Le couronnement de la Muse* qui avait déjà remporté un grand succès au carnaval de Montmartre et lors d'une fête populaire à Lille. Il la réutilisera souvent par la suite et en 1902 elle est encore très applaudie dans tous les coins de France pour le centenaire de Victor Hugo.⁵³ Avec cette composition pour une chorale grandiose, un orchestre et des danseurs, le compositeur, aux sympathies socialistes, veut créer le modèle d'un nouvel art véritablement moderne et populaire, qu'il développe ensuite dans son opéra *Louise* et dans l'organisation d'un conservatoire pour

50 *Centenaire de la naissance de Michelet. Compte rendu officiel des fêtes...*, *op. cit.*, p. 36.

51 Paul ROYER, « La vachalcade », *Gil Blas*, 21 juin 1897. En général sur des fêtes carnavalesques à Paris au XIX^e siècle : Alain FAURE, *Paris carême-prenant. Du carnaval à Paris au XIX^e siècle, 1800-1914*, Paris, Hachette, 1978.

52 A. MICHELET, *Le Centenaire de Michelet. Ce qu'il doit être ...*, *op. cit.*, p. 31-32.

53 À Lille, une cérémonie d'élection de la Muse de Lille, dirigée par Charpentier, a lieu le 6 juin 1898. « La Muse de Lille », *La Lanterne*, 8 juin 1898. Voir aussi : R. DALISSON, *Célébrer la nation...*, *op. cit.*, p. 250.

les classes populaires.⁵⁴ Le personnage central de la composition est une jeune et jolie ouvrière, élue « Muse de Paris » par les ouvrières de cette ville. Elle rappelle évidemment l'image de Marianne, femme symbole de la République dont Charpentier travestit de façon carnavalesque la dignité.⁵⁵ Le compositeur paraît effectivement avoir eu des intentions subversives en créant cette œuvre.⁵⁶ Mais l'élection d'une muse ouvrière relève aussi tout simplement de la culture urbaine de la Belle Époque, où la consommation de masse se répand et la mode devient peu à peu accessible aux couches sociales moins favorisées.⁵⁷ Au spectacle de Charpentier, son compagnon Rœdel ajoute un cortège historique qui doit défilé devant une version agrandie du buste de Michelet par Bourdelle et qui est suivi par des délégations des écoles, des clubs de gymnastique, des chorales et autres associations encore. Somme toute, ce serait un mélange de parade historique, processions du 14 juillet qui présentent habituellement la fine fleur de la nation, et un concours de beauté.

Ce spectacle équivoque est réalisé dans une mise en scène très stricte qui en fait un show dans lequel le peuple est un acteur subordonné plutôt qu'une fête du peuple lui-même. En effet, l'ironie de Charpentier est d'avoir voulu libérer le peuple en lui proposant un art populaire dans lequel il peut s'exprimer véritablement, mais en même temps il n'a jamais osé lâcher son emprise sur ses œuvres.⁵⁸ Ce n'est alors pas un hasard s'il adopte le genre carnavalesque. Car si le carnaval est traditionnellement une fête de transgression, il s'est toujours agi d'une transgression réglémentée et limitée dans le temps et par conséquent

54 Mary Ellen POOLE, « Gustave Charpentier and the Conservatoire Populaire de Mimi Pinson », *Nineteenth Century Music*, 20-3, 1997, p. 231-252 ; Jane F. FULCHER, *French Cultural Politics and Music from the Dreyfus Affair to the First World War*, Oxford, New York, Oxford University Press, 1999, p. 77-103.

55 Maurice AGULHON, *Marianne au pouvoir. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914*, Paris, Flammarion, 1989.

56 Jane F. FULCHER, « Charpentier's Operatic « Roman Musical » as Read in the Wake of the Dreyfus Affair », *Nineteenth Century Music*, 16-2, 1992, p. 168-169.

57 En témoigne, par exemple, le fait que le programme de la fête a aussi été imprimé en une version « commerciale », avec une publicité pour le magazine « La nouvelle mode » : *Fête municipale du centenaire de Michelet, 24 juillet 1898. Programme officiel du couronnement de la Muse de Paris*, Imprimerie de Vaugirard, conservé dans : BHVP, Documents d'actualité, Michelet. Centenaire (1898). Parmi la vaste littérature sur la culture de masse, du spectacle et des loisirs de la fin de siècle, il faut citer notamment : Dominique KALIFA, *La culture de masse en France, 1, 1860-1930*, Paris, La Découverte, coll. « Répères », 2001 ; Christophe LERIBAUT, *Paris 1900. La ville spectacle. Catalogue de l'exposition au Petit Palais, musée des beaux-arts de la ville de Paris, 2 avril – 17 août 2014*, Paris, Paris-Musées, les musées de la Ville de Paris, 2014 ; Vanessa R. SCHWARTZ, *Spectacular Realities. Early Mass Culture in Fin-de-Siècle Paris*, Berkeley, University of California Press, 1998.

58 M.E. POOLE, « Gustave Charpentier and the Conservatoire Populaire de Mimi Pinson »..., *op. cit.*, p. 238.

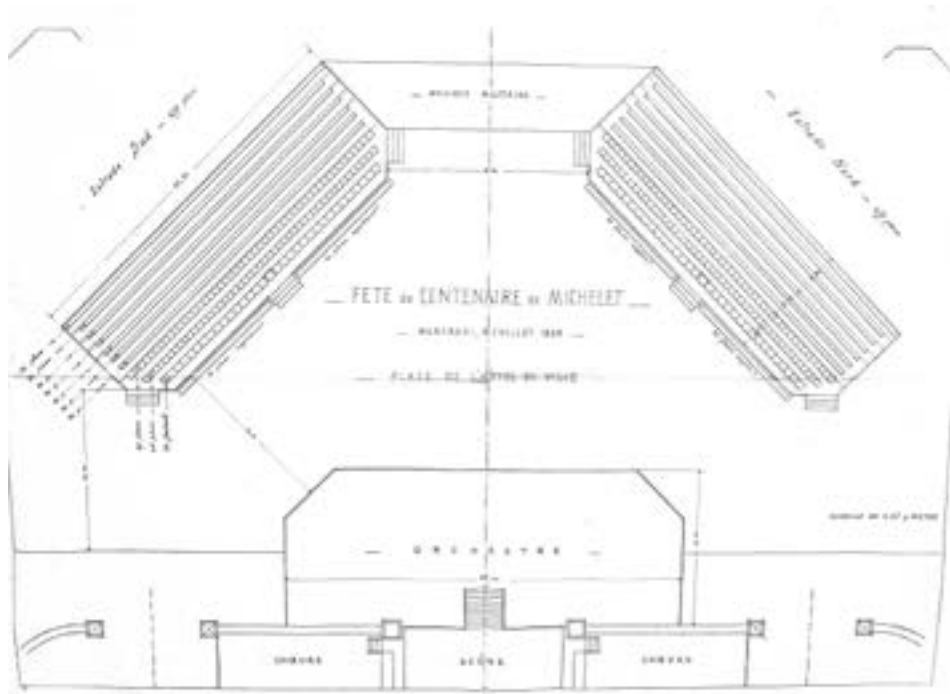


Image 12 : Plan de la place de l'Hôtel de Ville pour la fête publique du 13 juillet 1898.

sans danger, qui confirme les normes sociales au lieu de les abolir.⁵⁹ Edward Muir interprète le carnaval prémoderne comme une scène théâtrale sur laquelle des conflits sociaux peuvent s'exprimer dans le registre du jeu, oscillant entre contestation réelle et contention du conflit par la ridiculisation.⁶⁰ Bien qu'on ne puisse simplement identifier les traditions populaires prémodernes à celles de la ville lumière en fin de siècle, on y retrouve des réminiscences de cette équivocité structurante du carnaval. Elle peut alors expliquer certaines déconvenues que l'organisation du défilé a rencontrées à l'égard de leurs plans initiaux : le nombre d'inscriptions un peu décevante, certaines associations devant s'excuser car le mercredi 13 juillet n'est pas chômé pour la plupart des ouvriers ; ensuite le fait que la disposition de la scène, avec deux hautes tribunes pour les invités, bloque la vue de tous ceux qui n'ont pas la chance d'avoir une invitation spéciale.⁶¹

59 Selon la thèse de la « soupape de sécurité » de l'anthropologue Max Gluckman, reprise par maints historiens des traditions populaires. Peter BURKE, *Popular Culture in Early Modern Europe*, nouv. éd., Aldershot, Scolar Press, 1994, 201-202.

60 Edward MUIR, *Ritual in Early Modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, p. 85-104.

61 AP, VK3 112, Dossier du centenaire de Michelet. Couronnement de la Muse, « Lettre du président de l'Union des Sociétés d'Instruction militaire de France, tir-gymnastique, 11 juillet

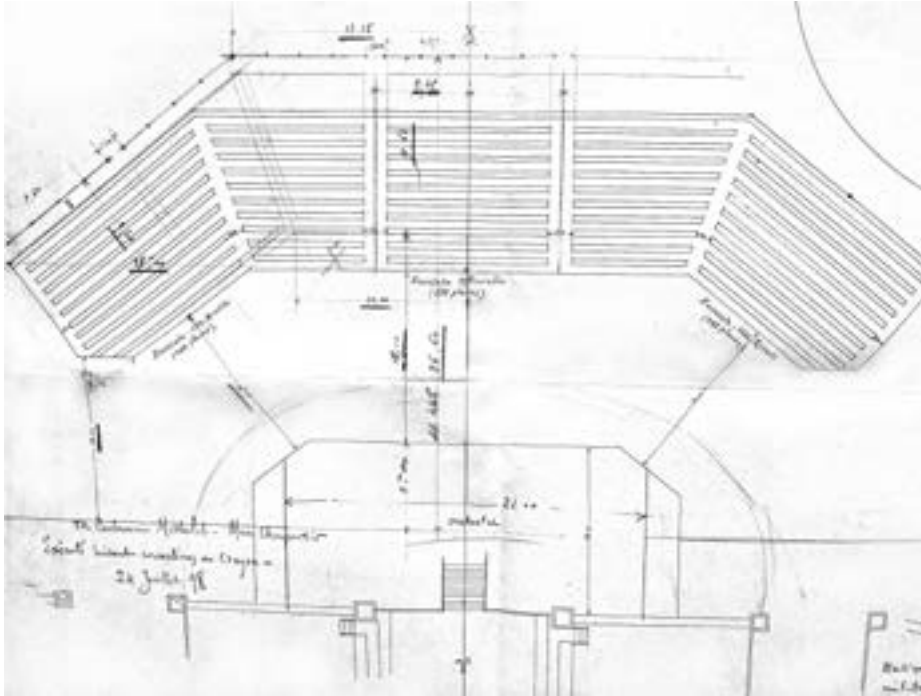


Image 13 : Plan de la place de l'Hôtel de Ville pour la fête publique du 24 juillet 1898.

Comme il faut déplacer les festivités à cause du mauvais temps, on décide de modifier grandement les plans initiaux : les tribunes sont démontées et la musique militaire déplacée de sorte que le public debout, derrière les invités qui ont encore leurs places réservées, puisse voir la scène.⁶² La rumeur qu'il n'y aurait plus de tribunes fait vite le tour des journaux, ce qui encourage le public à venir en grand nombre.⁶³ La nouvelle date retenue, le 24 juillet, tombe bien, car c'est un dimanche, ce qui permet à plus d'associations et de participants individuels de rejoindre le cortège. Ils se présentent en fait parfois sur l'invitation de Rœdel, mais parfois aussi spontanément. Parmi eux, par exemple, un certain M. Braquehais, qui avec des difficultés d'orthographe manifestes demande à marcher en tête du défilé : « Je suis possesseur d'un drapeau aux trois couleurs National de 1789 il est un des plus rare que la France possède de nos jours si

1898 » et « Lettre de l'Association des Sociétés de gymnastique de la Seine, 12 juillet 1898 » ; AP, VK3 112, Dossier du centenaire de Michelet. Renseignements de la fête du 13 juillet 1898, « Plan de la Place de l'Hôtel de Ville ».

62 AP, VK3 112, Dossier du centenaire de Michelet. Pièces officielles, « Plan de la Place de l'Hôtel de Ville pour la fête du 24 juillet ». Voir aussi la photo de la disposition de la Place de l'Hôtel de Ville dans : *Centenaire de la naissance de Michelet. Compte rendu officiel des fêtes...*, *op. cit.*, insertion non paginée entre p. 54 et p. 55.

63 Par exemple : « Le couronnement de la Muse », *Le Journal*, 22 juillet 1898.

vous le jugez a propos de le faire figurez a cette sérémonie de le place en tête du cortège je le mait et je suis tout a votre disposition ». ⁶⁴

Sans doute ces changements donnent-ils à la fête un caractère plus populaire. Mais le changement de date la dissocie des autres commémorations de Michelet, ayant comme effet secondaire que la célébration de la Muse de Paris prend la prépondérance sur celle de l'historien. Le drapeau révolutionnaire, qui rehausse le rôle de l'histoire nationale dans la célébration, ne compense pas le fait qu'on fête surtout d'autres choses. Pour la rendre plus populaire, le centenaire de Michelet est donc en quelque sorte vidée de son contenu. Ceci est flagrant aussi dans les réactions de certains journaux qui dans leurs reportages détaillés et enthousiastes parlent surtout de la Muse au lieu de Michelet. ⁶⁵ Toutefois, à côté de ces voix laudatives, des critiques acerbes se font entendre protestant que ce n'est plus guère une commémoration de Michelet et qu'il est impossible pour le public d'appréhender les rares références à l'historien : « Pendant de longues heures, la veuve du grand écrivain a dû se demander quel rapport il pouvait y avoir entre l'*Apparition de la Beauté*, la *Souffrance humaine*, mimée par un pierrot, les jambes impeccables de Mlle Mante, du corps de ballet de l'Opéra, et l'oeuvre de Michelet ». ⁶⁶ La *Fédération française des travailleurs du livre*, fière de son lien spécial avec Michelet, lui-même fils d'imprimeur, envoie même une lettre de réclamation aux organisateurs du centenaire : « Cette manière de traiter les travailleurs, exclus des faveurs municipales, réservées nous ne savons à qui, nous autorise à apprécier sévèrement les prétendus sentiments démocratiques qui animent les organisateurs de ses fêtes. Les principes démocratiques, on les réserve pour certaines circonstances ; mais quant à l'application de ces principes par des actes, dans les circonstances les plus naturelles, elle reste lettre morte ». ⁶⁷ Dans *La typographie française*, l'organe de ce syndicat, on compare la « froide cérémonie officielle » et les festivités « mesquines » et « piètres » avec le rassemblement spontané et véritablement républicain lors des obsèques de l'historien en 1876. ⁶⁸ Selon les commentaires critiques, la fête

64 AP, vK3 112, Dossier du couronnement de la Muse, « Lettre de Braquehais au Directeur général des Fêtes, 22 juillet 1898 ». Erreurs orthographiques et grammaticales dans l'original.

65 Alfred BRUNEAU, « La Muse de Paris et son poète », *Le Figaro*, 25 juillet 1898 ; E. BOIS-GLAVY, « La fête de la Muse », *Le Journal*, 25 juillet 1898 ; « La Muse et Michelet », *Le Radical*, 25 juillet 1898 ; A. Lavy, « Gloire au travail. La Muse et Michelet », *La Lanterne*, 26 juillet 1898 ; « La Muse de Paris », *L'Aurore*, 25 juillet 1898 ; « La Muse », *La Justice*, 26 juillet 1898.

66 Pour la citation : « La Muse couronnée », *Le Matin*, 25 juillet 1898 ; Réactions comparables dans : « Le couronnement de la Muse de Paris », *Le Petit Journal*, 25 juillet 1898.

67 AP, Conseil municipal de Paris. Protocole, juillet – septembre 1898, vK3 113, Dossier du couronnement de la Muse, 24 Juillet 1898, « Lettre d'A. Keuser aux organisateurs du centenaire, 26 juillet 1898 ».

68 Numa RAFLIN, « Michelet », *La Typographie française*, [août 1898], p. 5, conservé dans : BHVP, Documents d'actualité, Michelet. Coupures de presse post-mortem 1.

Due to copyright restrictions, the image inserted here in the printed thesis cannot be reproduced in the digital thesis.

Image 15 : Le couronnement de la Muse, Paris, place de l'Hôtel de Ville, 24 juillet 1898. Photo in *Centenaire de la naissance de Michelet. Compte rendu officiel des fêtes.*

populaire de 24 juillet est donc un échec, puisqu'elle ne réussit pas à devenir véritablement populaire, ni à commémorer réellement Michelet.

On ne peut pourtant pas abandonner entièrement à ces commentateurs contemporains la tâche d'évaluer l'événement. Derrière la critique double, il se trouve un dilemme important que les organisateurs devaient affronter et qu'il s'agit de comprendre afin de pouvoir apprécier leur travail. Comme la commémoration devait être un événement fédérateur, la solution la plus cohérente serait d'insister sur l'interprétation d'un Michelet patriote modéré en matière politique, comme on l'avait fait au Panthéon et au banquet des maires. Mais le fait qu'il fallait en faire une fête populaire rappelle dans les esprits cette autre interprétation possible de Michelet, dans laquelle l'accent est mis sur ses sympathies démocrates, son engagement révolutionnaire de 1848, sa descendance populaire. Si Michelet dit qu'il est « resté peuple », comme le rappelle le président du conseil municipal au Panthéon, on peut interpréter cette phrase comme une expression de dévouement à sa patrie et sa ville natale, ou on peut la lire comme un geste de solidarité envers les exclus politiques ou économiques.⁶⁹

69 Jules MICHELET, *Le peuple*, Paul VIALLANEIX (éd.), Paris, Flammarion, 1992, p. 72 ; *Centenaire de la naissance de Michelet. Compte rendu officiel des fêtes...*, *op. cit.*, p. 20.

Cette dernière lecture est celle du syndicat des typographes, mais c'est une lecture que les dirigeants responsables ont préféré éviter dans le climat d'agitation sociale et politique.⁷⁰ Le spectacle de la Muse de Paris est une tentative de combiner le souhait d'une fête populaire et une image innocente de Michelet, d'accorder au peuple les fêtes qu'il désire mais en même temps de les contenir dans des limites bien définies. Ce qui, aux yeux des critiques déçus, tournait au grand guignol. Cela n'exclut cependant pas que la joie est sincère chez ceux qui applaudissent le spectacle. Son succès est d'ailleurs confirmé par des reprises du *Couronnement de la Muse* sur tout le territoire français dans les années ultérieures. Dans la ville lumière, on ne vient pas seulement, ou même pas du tout, voir une commémoration pour faire de la politique, on vient pour s'amuser. Que ceux qui s'attendent à plus expriment leur déception à chaque fête publique était alors un lieu commun.⁷¹

Engagement dreyfusard et enseignement moral

Parmi ces nombreuses critiques, souvent à caractère quelque peu obligé, l'amertume que témoigne Monod à l'issue de la commémoration vaut d'être analysée plus précisément. Bien qu'il ait aidé à l'organisation en rédigeant le petit recueil de circonstance commandé par Rambaud, la commémoration de Michelet le déçoit beaucoup. Dans une lettre à son collègue et ami Gaston Paris il se confesse : « Je ne vous parle pas de ce qui se passe. Chaque jour nous apporte une cause nouvelle d'indignation et de honte. La fête de Michelet a été une suprême ironie dans un moment où nous voyons bafouer et fouler aux pieds toutes les idées et tous les principes qui nous ont fait aimer notre pays. [...] Que n'est-il possible d'aller seul dans quelque endroit désert, où l'on ne trouverait personne, qui eut jamais entendu parler de l'affaire Dreyfus ? »⁷² Par cette dernière remarque, Monod indique l'origine de sa déception : les tensions politiques et sociales qui se jouent en arrière-plan de la célébration. En effet, juste avant la commémoration de Michelet, l'affaire Dreyfus, dans laquelle Monod est très impliqué, semble dérapier suite à une tentative avortée du nouveau gouvernement de la désenfler. Le 7 juillet, une semaine avant d'assister à la réunion solennelle au Panthéon, le ministre de la guerre Jacques Godefroy Cavaignac apaise les esprits des notables de la république en proclamant disposer de preuves « irréf-

70 Ce climat d'agitation venait encore aggraver la peur permanente des dirigeants d'éventuels débordements des fêtes populaires : O. IHL, *La fête républicaine...*, *op. cit.*, p. 297-310.

71 *Ibid.*, 297.

72 BNF, NAF, 24450 : Correspondance de Gaston Paris, Lettres de Gabriel Monod, fol. 292-293 : « Lettre du 19 juillet 1898 ».

tables » de la culpabilité du capitaine Alfred Dreyfus. Le 13 juillet, jour même de la célébration, le lieutenant-colonel Georges Picquart, le chef du service de renseignement militaire qui a démontré l'innocence de Dreyfus, est incarcéré pour avoir déclaré que les preuves de Cavaignac sont des faux. Le 18 juillet, Zola, définitivement condamné pour diffamation de l'autorité publique, s'enfuit vers l'Angleterre. Au moment où le pays fête Michelet, deux sommités dreyfusardes sont donc efficacement réduites au silence. Dans ce contexte, la cérémonie, qui devait afficher une apparence d'unité et de réconciliation, ne peut être perçue par Monod que comme une gigantesque hypocrisie. À cette appropriation de Michelet par le régime, il va opposer une autre interprétation de l'historien qu'il considère comme son père intellectuel, interprétation nourrie de ses atroces expériences lors de l'affaire Dreyfus.

Monod vit cette période comme un enchaînement d'années noires dont 1898 et 1899 sont sans doute les plus désespérées. Les manifestations violentes, les polémiques vitrioleuses dans les journaux, les menaces contre des personnes et leurs familles qui osent proclamer leurs idées et les slogans d'antisémitisme violent perturbent gravement la paix de la cité. Mais ce sont aussi des années qui, grâce à ces manifestations et ces polémiques, crée l'idéal de l'« intellectuel », cet « homme du culturel, créateur ou médiateur, mis en situation d'homme du politique », comme le définissent Pascal Ory et Jean-François Sirinelli.⁷³ En juin 1898, les intellectuels dreyfusards se rassemblent dans la Ligue des droits de l'homme pour la défense de l'État de droit et des valeurs vitales à la république. Et si la catégorie à définition très imprécise des intellectuels comprend des écrivains, des étudiants, des artistes et des journalistes à côté des savants et des professeurs, des enquêtes détaillées ont révélé que, parmi les intellectuels qui s'engagent, les historiens ont une place prépondérante.⁷⁴ La pratique métho-

73 Pascal ORY et Jean-François SIRINELLI, *Les intellectuels en France. De l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2004, p. 15. Sur des intellectuels au temps de l'affaire Dreyfus, il faut mentionner également : Christophe CHARLE, *Naissance des « intellectuels », 1880-1900*, Paris, Éditions de Minuit, 1990 ; Michel WINOCK, *Le siècle des intellectuels*, Paris, Seuil, 1997, p. 11-71 et la thèse de doctorat inédite de Vincent DUCLERT, *L'usage des savoirs. L'engagement des savants dans l'affaire Dreyfus (1894-1906)*, thèse de doctorat, Université Paris 1, Paris, 2009 et les publications sous forme d'articles qui y sont associées.

74 Vincent DUCLERT, « Histoire, historiographie et historiens de l'affaire Dreyfus (1894-1997) » in Michel LEYMARIE, Antoine PROST et Serge BERSTEIN (éd.), *La postérité de l'affaire Dreyfus*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1998, p. 155-163 donne un bilan des publications d'historiens contemporaines à l'affaire elle-même. Pour les historiens et l'affaire Dreyfus, les études majeures sont : Ursula BÄHLER, *Gaston Paris dreyfusard. Le savant dans la cité*, Paris, CNRS éditions, 1999 ; Vincent DUCLERT, « De l'engagement des savants à l'intellectuel critique. Une histoire intellectuelle de l'affaire Dreyfus », *Historical Reflections / Réflexions Historiques*, 24-1, 1998, p. 25-62 ; Olivier DUMOULIN, *Le rôle social de l'historien. De la chaire au prétoire*, Paris, Albin Michel, 2002, p. 163-176 ; Bertrand JOLY, « L'École des chartes et l'affaire Dreyfus », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 147-1, 1989, p. 611-671 ; Madeleine REBÉRIOUX, « Histoire, historiens et dreyfusisme », *Revue historique*, n° 518, 1976, p. 407-432 ; Thomas

dique historienne prédispose, selon l'hypothèse d'Ursula Bähler, les membres de cette discipline aux attitudes dreyfusardes, car elle stimule l'esprit critique et la méfiance vis-à-vis d'arguments d'autorité.⁷⁵ Or, on peut invoquer des raisons plus spécifiques de l'engagement historien dans le fait que cette affaire relève du domaine de compétence spécifique de l'historien méthodique, puisqu'à la base de cette affaire se trouve la question de l'auteur du fameux bordereau, qui est la pièce à conviction de la haute trahison. Sauf quelques exceptions, la plupart des historiens dreyfusards ne conçoivent pas leur engagement comme un choix de parti, mais comme la suite de leur posture méthodologique et leur impartialité scientifique. Cela est en particulier le cas de Monod, chef d'école semi-officiel et le premier savant à s'engager.⁷⁶ En outre, l'engagement dreyfusard des historiens peut être considéré comme une mise en pratique de la vocation civique impliquée dans la conception de leur profession. L'affaire la rend explicite, mais ne l'invente pas. C'est pourquoi l'investissement de Monod pour la cause de Dreyfus provoque chez lui une reformulation ou une clarification de sa posture civique. Une clarification qui, chez lui, passe par l'héritage de Michelet. Par le biais de son engagement, il développe une représentation de cet historien-ancêtre contrastant fortement avec celle des organisateurs de la commémoration nationale.

Bien qu'il s'exprime seulement en public en novembre 1897, Monod avait conclu à l'innocence de Dreyfus déjà en automne 1896.⁷⁷ Durant les années 1898 et 1899, il intervient fréquemment dans les journaux et il figure comme témoin lors du procès de révision devant la Cour de cassation en 1899. En plus, il convainc plusieurs collègues et étudiants de l'innocence de Dreyfus et éveille leur engagement.⁷⁸ Pour Monod, l'affaire est dans son entièreté « un problème historique ».⁷⁹ C'est pourquoi il la discute dans les colonnes de la *Revue historique*, notamment à travers des comptes rendus des publications la concernant.⁸⁰ À cet

RIBÉMONT, « Les historiens chartistes au cœur de l'affaire Dreyfus », *Raisons politiques*, 18-2, 2005.

75 U. BÄHLER, *Gaston Paris dreyfusard...*, *op. cit.*, p. 168.

76 Pour le dreyfusisme de Monod, voir surtout : Rémy RIOUX, « « Saint-Monod-la-critique » et l'« obsédante affaire Dreyfus » », *Mil neuf cent*, 11-1, 1993, p. 33-38.

77 Gabriel MONOD, « Préface », in : Frank PUAUX, *Vers la justice*, Paris, Fischbacher, 1906, p. iv-v ; Gabriel MONOD, « Lettre au directeur du *Temps*, 5 novembre 1897 », *Le Temps*, 6 novembre 1897, reprise dans : E. DE HAIME [Auguste DE MORSIER], *Les faits acquis à l'histoire. Affaire Dreyfus*, Paris, Stock, 1898, p. 214-217.

78 B. JOLY, « L'École des chartes et l'affaire Dreyfus »..., *op. cit.*, p. 628 ; U. BÄHLER, *Gaston Paris dreyfusard...*, *op. cit.*, p. 32.

79 « Lettre de Monod à l'abbé Duchesne, 22 août 1898 », citée dans : R. RIOUX, « « Saint-Monod-la-critique » et l'« obsédante affaire Dreyfus » »..., *op. cit.*, note de bas de page n° 8. Voir aussi : U. BÄHLER, *Gaston Paris dreyfusard...*, *op. cit.*, p. 171-172.

80 Pour la première fois dans : Gabriel MONOD, « Bulletin historique », *Revue historique*, n° 67, 1898, p. 367 ; ensuite, entre autres : Gabriel MONOD, « Bulletin historique », *Revue historique*,

amas de publications, il ajoute lui-même, quoique sous pseudonyme, un *Exposé impartial de l’Affaire Dreyfus* sous la devise tacitienne « sine ira et studio ». ⁸¹ En outre, de façon similaire au dreyfusisme déguisé des études historiques telles « Un procès criminel sous Philippe le Bel » de Gaston Paris ou *Une erreur judiciaire sous Louis XIV* de Joseph Reinach, Monod va utiliser Michelet comme une figure-masque qui lui permet de parler librement sans tout à fait prendre à son compte ses paroles. ⁸² Ainsi, dans *Le Siècle*, il rappelle au grand public les aspects de l’historien qui auraient été négligés dans les festivités du centenaire. ⁸³ Le Michelet de cet article n’est pas en premier lieu l’auteur du récit glorieux de la nation, mais l’intellectuel engagé aux ressemblances frappantes avec Monod lui-même. Un florilège de citations où Michelet dénonce le racisme, l’antisémitisme, la xénophobie, l’inégalité et l’absence de liberté, l’article affirme que les idées dominantes de l’œuvre michelétienne étaient la justice et la pitié. Cette pitié, selon Monod, est aussi une vertu historienne car « [c]e qui donne à cette pitié tout son prix, ce qui lui permet de s’allier à la conscience impartiale de l’historien, c’est qu’elle n’est pas une sentimentalité vague ; elle a sa source dans l’idée même de la justice envers les morts ». Ensuite, il critique indirectement la situation du pays en rappelant ce que Michelet avait écrit à l’égard du meurtre du duc Louis d’Orléans en 1407 : que « [c]ette mort engendra la guerre et la guerre entre les esprits ». Monod opère ainsi une double distanciation ou double dissimulation, faisant d’abord parler Michelet en son nom et le faisant parler ensuite sur un crime du passé pour protester contre une injustice contemporaine. Le corollaire de cette dissimulation est une identification de Monod avec son devancier. Non seulement il se sert de lui comme porte-parole, mais parallèlement il s’érige en porte-parole du défunt ne pouvant plus parler pour lui-même.

Si l’affaire reste pour Monod une question historique, il a toutefois dû digérer le constat que la méthode de cette discipline n’était pas infaillible, puisque ces preuves techniques ne convainquent pas tout le monde. ⁸⁴ Au contraire, le désaveu de la science s’accompagne trop souvent d’une attaque personnel de l’historien protestant et cosmopolite, cible idéal d’agression nationaliste. ⁸⁵ Dans un champ politique se scindant en deux camps radicalement opposés rendant presque impossible la neutralité, Monod n’arrive plus à se soustraire à l’antagonisme des partis et à maintenir son impartialité scientifique. Le fait qu’il ne

n° 68, 1898, p. 323 ; Gabriel MONOD, « Bulletin historique », *Revue historique*, n° 70, 1899, p. 381.

81 Pierre MOLÉ [Gabriel MONOD], *Exposé impartial de l’Affaire Dreyfus*, Paris, Stock, 1899.

82 U. BÄHLER, *Gaston Paris dreyfusard...*, *op. cit.*, p. 59-60. V. DUCLERT, « Histoire, historiographie et historiens de l’affaire Dreyfus (1894-1997) » ... *op. cit.*, p. 156-157.

83 Gabriel MONOD, « Michelet et le droit », *Le Siècle*, 22 août 1898, repris dans : *L’Aurore*, 24 août 1898.

84 Ferdinand BRUNETIÈRE, « Après le procès », *Revue des deux mondes*, 15 mars 1898, p. 443-446.

85 Voir le chapitre 6.

choisit pas entre l'« Appel à l'union » d'Ernest Lavisse et la Ligue des droits de l'homme et adhère aux deux, n'empêche pas qu'il obtient la réputation de leader dreyfusard, même s'il continue à insister sur sa position « [d']historien », et d'homme de science impartial.⁸⁶ Son engagement dreyfusard le confronte à un dilemme qui renvoie aussi bien à ses convictions politiques qu'à l'épistémologie de l'histoire. Comme on l'a déjà vu au chapitre précédent, l'impartialité historique a pour conséquence une posture au sein de la cité républicaine et démocrate car elle s'inspire du vœu d'éclairer les citoyens sur leur situation historique. Cette mission de l'historien devient d'autant plus urgente à l'instant que la république, ou les valeurs de justice, de liberté et d'égalité qu'elle matérialise, sont elles-mêmes en jeu. D'où la fonction de moment de cristallisation que l'affaire Dreyfus a eu dans la pensée historique. De surcoût, pour Monod, l'attitude historique implique une conscience de continuité entre le passé et le présent qui mène naturellement à une modération en matière politique, affinité élective mise sous tension quand les républicains du gouvernement délaissent la défense des valeurs républicaines. C'est pourquoi il plaide à la fois pour une politique modérée et pour la promotion de la conscience historique dans tous les rangs de la société.⁸⁷

Pour Monod, se servant de ses réflexions sur sa tâche d'historien dans la cité, l'affaire Dreyfus sert de catalyseur et le tourne vers la recherche d'une nouvelle synthèse en histoire qui s'accompagne de la découverte de l'histoire contemporaine.⁸⁸ Rétrospectivement, on peut considérer son *Exposé impartial de l'Affaire Dreyfus* comme un premier pas dans ce domaine. Quelques années plus tard, à propos de la séparation de l'Église et de l'État, il songe à un projet de livre sur « la question des Concordats, Pragmatiques et relation de l'Église et de l'État ».⁸⁹ Il écrit alors en 1910 : « Si je reviens à la santé et en trouve le temps je rédigerai encore quelque chose sur Dreyfus et crierai bien haut ce que la France et le monde lui devaient. Il faut que la postérité lui donnerait sa vraie place — une des plus hautes dans notre histoire ».⁹⁰ Ces projets ne se réaliseront

86 BNF, NAF, 24882 : Correspondance Joseph Reinach. Lettres de Gabriel Monod, fol. 287, « Lettre du 1 janvier 1900, fol. 287 » et fol. 335, « Lettre du 17 juin 1902 ».

87 Gabriel MONOD, *Les leçons de l'histoire*, Paris, Société d'éditions littéraires et artistiques Ollendorf, 1902 (Conférence faite à l'Université populaire du Faubourg Saint-Antoine et publiée dans la *Grande Revue*, en novembre 1900).

88 Pour l'invention de l'histoire contemporaine dans ces années : M. REBÉRIOUX, « Histoire, historiens et dreyfusisme »..., *op. cit.*

89 Bibliothèque de la Sorbonne, Paris, Fonds Victor Cousin, ms. 285 : Correspondance de la Marquise Arconati-Visconti, Correspondance avec Monod, 1903-1906 : « Gabriel Monod à la Marquise Arconati-Visconti, 22 mars 1905, n° 5645-5646 ».

90 Bibliothèque de la Sorbonne, Paris, Fonds Victor Cousin, ms. 287 : Correspondance de la Marquise Arconati-Visconti, Correspondance avec Monod, 1909-1910 : « Gabriel Monod à la Marquise Arconati-Visconti, 5 avril 1910, n° 6074-6075 ».

pas, mais leur conception est significative. L'étude des sources médiévales, dans laquelle Monod s'était tant investi dès le début de sa carrière, apparaît avoir été une préparation à une histoire nouvelle qui interpelle la cité contemporaine. Une interpellation autant morale qu'historique, comme l'exprime sa formulation : il faut apprendre à la France et au monde l'histoire de l'affaire en raison de ce qu'ils lui « devaient ». Il s'agit donc de reconnaître un legs moral, pour lequel l'historien est le médiateur. Évaluer la « vraie place » de Dreyfus dans l'histoire comprend plus et autre chose que la tâche strictement historique de déterminer le rôle de cette affaire dans le développement historique de la société française à la fin du XIX^e siècle.

Mais la voie royale par laquelle Monod aborde l'histoire contemporaine reste Michelet, dont il visite et retravaille sans cesse l'héritage intellectuel. À la lettre à la Marquise Arconati-Visconti dans laquelle il annonce son projet d'écrire une histoire de Dreyfus, une autre lettre fait écho : « Je tâcherai de vous exprimer ce que je ressens en m'efforçant de tirer une œuvre belle, digne de Michelet, de votre père et de vous, du cours qui a dû son existence à eux et à vous, et en contribuant, dans la mesure de mes forces, à rappeler au parti républicain et au pays ce qu'ils ont dû à ce bon serviteur de la France et de la science dont j'ai eu le privilège d'être un administrateur et un collaborateur ».⁹¹ Ce sont les mêmes termes : il faut écrire l'histoire de Michelet pour apprendre ce qu'on lui « doit ». En effet, cette similitude n'a rien de fortuit : dans ses lettres très fréquentes à la Marquise, qui a été sa providence dans les dernières années de sa vie, la référence à Dreyfus et à Michelet s'enchevêtrent continuellement. C'est pourquoi le contexte de la crise dreyfusienne donne une dimension encore plus profonde aux cours sur Michelet au Collège de France dont le chapitre précédent traitait la signification pour l'épistémologie de l'histoire. Depuis cette même tribune que Michelet avait employé, Monod renouvelle le message moral de celui-ci. Message moral dans un double sens : d'abord dans un sens relevant du politique, car il s'agit de rappeler aux dirigeants républicains leurs principes. Mais aussi dans un sens historien, puisque par l'usage du terme de « dette », Monod assume le mot de Michelet lui-même selon lequel les morts sont des « créanciers » auxquels l'historien doit son récit.⁹²

Michelet devient donc non seulement un modèle historien, mais aussi un modèle politique et moral, bien que Monod n'ait jamais accepté les consé-

91 Bibliothèque de la Sorbonne, Paris, Fonds Victor Cousin, ms. 286 : Correspondance de la Marquise Arconati-Visconti, Correspondance avec Monod, 1907-1909 : « Gabriel Monod à la Marquise Arconati-Visconti, 19 mars 1908, n° 5889-5890 ». Sur le dreyfusisme de la Marquise Arconati-Visconti : Gérard BAAL, « Un salon dreyfusard, des lendemains de l'affaire à la grande guerre. La marquise Arconati-Visconti et ses amis », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 28-3, 1981, p. 433-463.

92 Jules MICHELET, « Préface à l'*Histoire de France* », in *Ibid.*, *Œuvres complètes*, 4, Paul VIALLANEIX (éd.), Paris, Flammarion, 1974, p. 23.

quences révolutionnaires que Michelet tirait lui-même de son magistère au Collège de France. Le fait qu'il obtienne précisément en 1899 l'accès illimité aux papiers de Michelet, en raison de la mort de sa veuve, n'est bien sûr qu'une coïncidence. Ce hasard rend pourtant possible que l'identification de Monod avec Michelet s'affermisse dans les années de dénouement de l'affaire Dreyfus. Dès lors et jusqu'à la fin de sa vie, Monod va présenter Michelet comme un grand républicain, comme il en voit rarement autour de lui, quelqu'un, « qui song[ait] à la patrie et aux idées avant de songer à [ses] intérêts ». ⁹³ Son engagement devient pour lui une continuation de celui de Michelet et il invoque l'autorité morale de son devancier pour déterminer son point de vue en politique. Sur la question sociale, il écrit ainsi à son mécène : « Quant au peuple, ses vies et ses férocités, ce n'est pas à lui que je puisse les reprocher, mais à tous ceux qui ne font rien pour [...] lui donner les moyens de vivre d'une vie d'être civilisés. [...] Et je crois bien sûr d'être un fidèle disciple de votre cher père et de son ami Michelet en pensant ainsi ». ⁹⁴ Et ce qu'il exprime en privé dans ses lettres à la Marquise Arconati-Visconti, il en fait preuve en public. Ainsi peut-on comprendre la publication par Monod d'extraits des papiers de Michelet, non seulement dans des revues spécialisées, mais aussi dans des quotidiens. Dans *L'Aurore* il publie, par exemple, en novembre 1903 un article sur Michelet et l'Angleterre et une quinzaine plus tard une lettre de Michelet à Alphonse Peyrat. ⁹⁵ L'article sur l'Angleterre, accompagné d'une lettre chaleureuse de Michelet à Darwin, sert à provoquer une réflexion sur l'actualité : « En ce moment où renaît l'*entente cordiale*, nous avons pensé qu'on lirait cette lettre avec intérêt ». Michelet est devenu en quelque sorte un commentateur politique s'exprimant par la bouche de Monod.

Commémorer Michelet, ce que fait Monod à sa manière en écrivant sur lui et en l'enseignant, devient une façon de rappeler leurs responsabilités aux républicains du gouvernement. C'est aussi ce qu'attend Monod du centenaire de Michelet en 1898, que la célébration soit une révélation pour la cité et ses dirigeants. « Nous sommes heureux », écrit-il en avance, « de voir le gouvernement saisir cette occasion de rappeler, en honorant un des écrivains les plus originaux et un des meilleurs citoyens qu'ait eus la France, tous les principes d'égalité devant la loi, de liberté de conscience, de liberté de penser, de liberté individuelle

⁹³ Bibliothèque de la Sorbonne, Paris, Fonds Victor Cousin, ms. 285 : « Gabriel Monod à la Marquise Arconati-Visconti, 25 juin 1905, n° 5675 ».

⁹⁴ Bibliothèque de la Sorbonne, Paris, Fonds Victor Cousin, ms. 286 : « Gabriel Monod à la Marquise Arconati-Visconti, 19 juin 1908, n° 5922-5923 ».

⁹⁵ Gabriel MONOD, « Michelet et l'Angleterre », *L'Aurore*, 19 novembre 1903 ; *Ibid.*, « Michelet historien », *L'Aurore*, 1 décembre, 1903.

et de fraternité qui sont la base même du régime républicain ».96 Sa déception après la cérémonie officielle n'en est que plus profonde : au Panthéon, le gouvernement s'approprie l'héritage de Michelet, mais sans tirer les conséquences morales qui en découlent, selon Monod. Sa consécration par le régime tourne donc à un échec quelque peu prévisible : « Si la cérémonie officielle du Panthéon a paru pénible et froide malgré le chaleureux discours du docteur Navarre, la faute en est au contraste pénible, qui attristait tous les cœurs, entre les idées auxquelles Michelet a consacré sa vie et les démentis qui leur sont donnés tous les jours, par ceux mêmes qui prétendent se réclamer de lui ».97

La prolificité du centenaire

Ni la déception de Monod, ni celle des ouvriers de typographie n'enlève cependant quoi que ce soit au fait que le centenaire de Michelet est un événement-clé pour la dissémination de son héritage symbolique. À cet égard, le jugement sur lequel Charles Rearick conclut son article que la commémoration était une débacle car elle ne parvenait pas à fédérer autour du régime les antidreyfusards cléricaux ou antirépublicains, est trop sévère.98 Qu'une commémoration d'un républicain de 1848 ne puisse convaincre ceux qui n'ont jamais cru à la république ne doit pas surprendre. Ce n'est pas dans cette ambition vouée à l'échec qu'il faut chercher le critère pour apprécier l'événement. Il est, par contre, plus intéressant d'étudier ses retentissements pour le renom de l'œuvre de Michelet. On peut les retracer d'abord dans l'histoire de ses éditions : ce n'est sans doute pas un hasard si Calmann-Lévy commence sa série d'*Œuvres complètes* de Michelet en 1898. La grande édition de Flammarion étant achevée un peu auparavant et le centenaire générant beaucoup d'attention, Calmann-Lévy veut sans doute saisir l'occasion de faire de bonnes affaires. En plus de cela, la commémoration provoque de nouveaux écrits inspirés de l'œuvre de Michelet. De qualité esthétique certainement très différente, ses textes montrent la procréativité de l'œuvre, sa capacité d'engendrer de nouvelles versions dans une production culturelle originale.99

96 Gabriel MONOD, « Bulletin historique. Le centenaire de Michelet et le centenaire de l'édit de Nantes », *Revue historique*, n° 67, 1898, p. 332.

97 Gabriel MONOD, « Bulletin historique. Le centenaire de Michelet », *Revue historique*, n° 68, 1898, p. 81.

98 C. REARICK, « Festivals and Politics. The Michelet Centennial of 1898 »..., *op. cit.*, p. 74-75. Il soutient son argument en citant les commentaires négatifs dans les journaux conservateurs et catholiques *Le Pays*, *Le Gaulois* et *La Croix*.

99 Ann RIGNEY, *The Afterlives of Walter Scott. Memory on the Move*, Oxford, Oxford University Press, 2012, p. 50.

Il s'agit d'abord de conférences faites par divers gens de lettres à l'occasion du centenaire. À l'université de Poitiers, par exemple, l'historien Prosper Boissonnade prononce un discours sur *Michelet et son œuvre* dans lequel il insiste surtout sur les convictions démocrates de Michelet et présente l'historien commémoré comme un grand défenseur de l'Université.¹⁰⁰ Ferdinand Dreyfus, ancien député qui enseigne l'histoire de l'assistance publique à la Sorbonne, publie une méditation sur Michelet dans la *Revue politique et parlementaire*. Il brosse le portrait du poète célébré par Taine et du grand patriote ; le ton du texte est évocateur et quelque peu exalté, comme si l'auteur a voulu imiter le style de son sujet même.¹⁰¹ Enfin, l'Académie française choisit Michelet comme sujet de son prix annuel d'éloquence. C'est le géographe Jean-Baptiste Brunhes qui le remporte avec un texte où il développe le dicton de Michelet que « [s]on œuvre [l']a créé », pour retracer comment sa philosophie de l'histoire a déterminé sa présentation des faits historiques. Ce texte est d'ailleurs critiqué par Monod, car il est loin d'être exclusivement laudatif et il reprend en partie un essai que l'auteur a écrit lorsqu'il était élève à l'École normale supérieure, sans même l'actualiser.¹⁰² À mi-chemin entre étude critique de l'œuvre michelétienne et essai autonome, ces textes reflètent le souvenir de l'historien canonique et font connaître le nom de leur auteur. En dédiant une conférence à Michelet, on se place dans son sillage. Ceci est encore plus le cas des poèmes de circonstance et des lectures théâtrales. À la commémoration au Père-Lachaise du 12 juillet 1898, Léonce Fabre des Essarts récite un poème sur Michelet. Comme on peut s'y attendre d'un auteur littéraire, il y célèbre notamment les aspects poétiques qui l'ont inspiré personnellement. Mais il voit en Michelet aussi un historien émule de Hérodote, Xénophon et de Tacite.¹⁰³ Au lycée Michelet à Vanves, le poète Jean Aicard, qui se sent intimement lié à Michelet car il est originaire du Var où celui-ci avait vécu ses derniers jours, honore de sa présence l'inauguration d'un buste.¹⁰⁴ Auguste Dorchain, quant à lui, écrit une ode à Michelet déclamée sur la scène de l'Odéon par la tragédienne Madame Segond-Weber pendant la soirée de clôture de la saison peu avant la célébration du centenaire. La représentation s'accompagne d'une conférence de l'écrivain et homme po-

100 Prosper BOISSONNADE, *Michelet et son œuvre*, s.l., 1898.

101 Ferdinand DREYFUS, *Étude sur Michelet*, Paris, tiré à part de la *Revue politique et parlementaire*, juin 1898.

102 Jean-Baptiste BRUNHES, *Michelet*, Paris, Perrin, 1898. Pour la critique de Monod : BNF, NAF, 24450, fol. 292-293 : « Lettre du 19 juillet 1898 ».

103 Léonce FABRE DES ESSARTS, *Michelet. Strophes dites au Père Lachaise le 12 juillet 1898*, Paris, Alphonse Lemerre, 1898.

104 Jean AICARD, *Hommage à Michelet. Poésie de Jean Aicard dite à la matinée littéraire et musicale du lycée le 9 juin 1898 lors de l'inauguration du buste de Michelet, œuvre d'Antonin Mercié en présence de Mme Michelet*, Vanves, Lycée Michelet, 1898.

litique Eugène Lintilhac et d'une lecture de morceaux choisis de Michelet par des acteurs divers.¹⁰⁵ Des auteurs de tous poils, plus ou moins doués et connus, saisissent l'occasion du centenaire de Michelet pour revisiter son œuvre et s'y associer. Comme dans toute autre forme de réception et d'appropriation, une sélection s'opère parmi ces produits littéraires dérivés. Ce n'est pas un hasard si Michelet se fait admirer par la plupart de ces auteurs littéraires surtout pour son style, parfois au détriment de ses côtés politiques. Mais quand Dorchain et Aicard chantent le peuple et l'espoir que Michelet lui insuffle, ils laissent aussi à entendre que ces prophéties doivent encore être réalisées.

Une autre conséquence du centenaire est que, dans les mois qui suivent, on donne à une multitude de rues sur le territoire français le nom de l'historien. Aux communes dont une rue portait déjà le nom de Michelet au début de la Troisième République, s'ajoutent maintenant, en banlieue parisienne, les communes de Malakoff et Bondy, dont le conseil municipal vote le 16 juillet 1898 la désignation d'une rue Michelet se référant au centenaire. Lorient suit l'année d'après, lors d'une grande campagne de changement de noms de rues ; viennent quelques années plus tard Choisy-le-Roi, Charleville, Auxerre et Dijon.¹⁰⁶ À Dijon, la rue Michelet est créée suite à une campagne du conseil municipal en majorité socialiste appelant à supprimer tous les noms de saints du plan de la ville, ce à quoi, chose frappante, s'opposent les radicaux en général tout aussi anticléricaux.¹⁰⁷

Si la politique dénominative républicaine a ciblé les noms de rues dès la stabilisation du régime à la fin des années 1870, elle ne s'est toutefois pas limitée à la républicanisation de l'espace public. À l'issue des affaires Boulanger et Dreyfus, elle appuie aussi les efforts des gouvernements successifs pour assujettir le monde militaire à la république.¹⁰⁸ Le dénominateur commun de ces deux affaires bouleversantes est le comportement trop autonome de l'armée et de la marine, des bastions conservateurs et antirépublicains se soustrayant largement à l'autorité de l'État républicain. En réaction, des mesures sont promulguées pour donner aux civils une plus grande influence dans les ministères responsables et pour démocratiser la structure interne des forces armées. Or, les efforts de républicanisation passent également, dans ce domaine comme

105 Auguste DORCHAIN, *Ode à Michelet. Dite au Théâtre national de l'Odéon par Mme Segond-Weber, le 30 juin 1898*, Paris, Alphonse Lemerre, 1898 ; Eugène LINTILHAC, *Michelet. Conférence du centenaire faite à l'Odéon, le 30 juin 1898*, Paris, Ollendorff, 1898.

106 AN, Ministère de l'intérieur, F/1c1/195 (Morbihan à Puy-de-Dôme), F/1c1/196 (Seine) et F/1c1/197ter (Var à Yonne). Sur les dénomination des rues et les dossiers d'archives les concernant, voir aussi le chapitre 2.

107 « Les noms de rues de Dijon », *Le Temps*, 14 octobre 1904.

108 J.F. STONE, *Sons of the Revolution...*, *op. cit.*, p. 268-285 ; Xavier BONIFACE, *L'Armée, l'Église et la République (1879-1914)*, Paris, Nouveau monde éditions, 2012.

ailleurs, par une politique de symboles. La grande campagne de l'augmentation de la flotte du début du XX^e siècle en offre amplement l'occasion : de 1900 à 1914 quelques dizaines de nouveaux navires sont lancés, à commencer par les cuirassés « République », « Patrie » et « Liberté ».¹⁰⁹ En 1901, on met en œuvre la construction d'une série des croiseurs cuirassés auxquels on donne les noms d'illustres républicains. Après le « Léon-Gambetta », suivent le « Victor-Hugo », le « Jules-Ferry » et, en 1905, le « Jules-Michelet ». Le lancement de ce dernier en rade de Lorient en présence d'officiers, du député de Morbihan et d'une foule de curieux suscite un commentaire sceptique dans *Le Gaulois* : « Sont-ce des volumes de bibliothèques ? Ou des navires de guerre ? Nous avons l'*Ernest-Renan*. Nous avons *Vérité, Justice*. Il m'a semblé voir en achèvement ou préparation quelque part un *Edgar-Quinet*. À Lorient, hier, était lancé le *Jules-Michelet*. Noms célèbres ou symboliques et chers aux intellectuels ou aux *pacifistes*. [...] C'est évidemment dans des nuages de fumée de pipes qu'a pu prendre corps cette idée incommensurablement ironique de baptiser des navires de guerre comme s'ils étaient faits pour naviguer en Sorbonne ».¹¹⁰ Pour Georges Claretie, fils de Jules Claretie, la dénomination de croiseur est, par contre, à la fois le plus bel hommage qu'on puisse faire à Michelet et un honneur pour la France : « L'historien a aujourd'hui un monument plus beau encore : il a ce Panthéon de métal qui sur les océans fera flotter le drapeau de la patrie. [...] Son nom, gravé en lettres d'or au-dessous de notre drapeau tricolore sur la muraille d'acier du navire, va donc battre les mers. Le poète de la *Mer* va porter l'espoir de la France sur les vagues et dans les tempêtes ».¹¹¹

Michelet ayant ainsi gagné le large, il ne reste que deux dispositifs majeurs du répertoire d'hommages républicains à lui décerner : le Panthéon et une vraie statue sur piédestal sur une place de Paris. Il ne recevra jamais ces deux hommages, malgré les tentatives répétées — celle du transfert au Panthéon, examinée dans la partie suivante de ce chapitre, est même revenue périodiquement à l'ordre du jour pendant quarante ans. Ces deux échecs, pour des raisons très différentes, sont néanmoins révélateurs des pratiques commémoratives de la Belle Époque et de l'appréciation du personnage de Michelet.

Sans doute, Michelet était-il déjà bien présent dans l'espace public parisien grâce à sa statue à l'Hôtel de Ville, sur l'un des emplacements les plus en vue de la façade, à son monument funèbre et aux plaquettes commémoratives sur deux de ses anciennes demeures. Or, vers la fin des années 1890, la « statuo-manie » s'accapare, dans une concurrence effrénée, des derniers coins vides de

109 « Loi sur l'augmentation de la flotte, 9 décembre 1900 », *Journal officiel. Lois et décrets*, 10 décembre 1900, p. 8141.

110 GREGORE, « Le croiseur Jules-Michelet », *Le Gaulois*, 1 septembre 1905.

111 Georges CLARETIE, « Le Croiseur de la Patrie », *Le Figaro*, 2 septembre 1905.

la capitale. Désormais, l'importance d'un personnage ne tient plus au simple fait qu'on lui a élevé une statue, mais au nombre de statues qu'on a érigé en son honneur et au prestige des lieux que ces statues occupent.¹¹² Ne pas avoir de statue à Paris, ou n'avoir que des statues de moindre allure, devient presque un affront posthume pour quiconque avait eu de son vivant quelques mérites dans les domaines littéraire, artistique ou politique. Entre 1870 et 1914, les rues de Paris ont été décorées d'environ cent cinquante statues et monuments ; on en inaugure entre six et dix chaque année de 1900 à 1910.¹¹³ Certes, la réaction à cette surenchère ne tarde pas, et c'est dans ce contexte qu'on forge le mot « statuomanie » pour exprimer son exécution.¹¹⁴ Mais cela n'empêche pas la prolifération de statues jusqu'à la Première Guerre mondiale. Dans ce contexte, le fait que Michelet n'a pas de statue indépendante hormis son tombeau, peut être perçu comme un manque pour ses adeptes. Si Louis Blanc, François-Vincent Raspail et Eugène Delacroix, pour n'en nommer que trois, ont un grand monument, l'historien républicain et national ne devrait pas rester à la traîne.

L'idée d'ériger une statue à Michelet semble venir d'un militant « comité d'étudiants républicains » qui se réunit le 13 janvier 1899 pour célébrer l'anniversaire de la parution du « J'accuse » de Zola.¹¹⁵ Les membres de ce comité ont déjà en tête l'emplacement idéal pour le monument désiré : une des places jouxtant les nouveaux bâtiments de la Sorbonne. Dans leur appel aux dirigeants de l'Université, ils invoquent la fugacité supposée de la mémoire de l'historien, que les fêtes du centenaire ne parviennent que brièvement à retenir, mais que le bronze ou le marbre plus durable devront consolider.¹¹⁶ Un comité de personnalités influentes, indispensable pour collecter assez d'argent et réussir à obtenir des institutions une permission, est formé. Son projet initial est une demande de subvention au ministre de l'intérieur pour ériger au Quartier latin un monument à Michelet et à Quinet ensemble.¹¹⁷ De telles demandes étant as-

112 Maurice AGULHON, « La « statuomanie » et l'histoire », *Ethnologie française*, 8-2, 1978, p. 158 ; June HARGROVE, *Les statues de Paris. La représentation des grands hommes dans les rues et sur les places de Paris*, Anvers et Paris, Mercatorfonds et Albin Michel, 1989, p. 257.

113 Pour ces chiffres, voir la liste de personnages statufiés par année dans : Jacques LANFRANCHI, *Les statues des grands hommes à Paris. Cœurs de bronze, têtes de pierre*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 265-269 et le tableau des personnages statufiés entre 1870 et 1914 dans : J. HARGROVE, *Les statues de Paris...*, *op. cit.*, p. 375-376.

114 Gustave PESSARD, *Statuomanie parisienne. Étude critique sur l'abus des statues*, Paris, H. Dargon, 1911.

115 « Réunions des étudiants républicains », *L'Aurore*, 13 janvier 1899.

116 « Une statue à Michelet », *La Justice*, 10 avril 1899.

117 Il n'y a guère de traces de ce comité. Les membres sont listés dans *L'Aurore* du 7 juillet 1899 : Alphonse Aulard, Pierre Baudin, Charles Bayet, Henry Bérenger, Louis Bernier, André Berthelot, Léon Bourgeois, Michel Bréal, Henri Brisson, Ferdinand Buisson, Victor Charbonnel, Auguste Delpech, Georges Duruy, Eugène Fournière, Antoine Gras, Lucien Graux (président du comité), Octave Gréard, Gustave-Adolphe Hubbard, Georges-Victor Hugo, Klein,

sez habituelles, elles ne sont que très rarement prises en compte. Cela n'a donc rien d'inquiétant qu'aucune lettre du ministre, faisant suite à cette demande, n'existe, surtout puisque la municipalité de Paris reconnaît l'intérêt du projet et cède la place de Cluny demandée.¹¹⁸ L'initiative des étudiants militants, la proposition d'y associer Quinet et le lieu préconisé indiquent qu'on a voulu par ce nouveau monument commémorer surtout l'aspect de Michelet comme leader des étudiants. *La Justice* interprète ce projet même tout simplement comme un monument à 1848 et à la science française.¹¹⁹ Or, après ces premières démarches, on n'a plus aucune nouvelle du comité pendant trois ans. En janvier 1902, *Le Temps* et *Le Rappel* annoncent la formation d'un nouveau comité, présidé par le député de la gauche radicale Charles Dumont cette fois-ci.¹²⁰ On ignore les raisons de l'échec du premier comité : les collectes ne rapportaient-elles pas assez ? Le comité était-il trop divisé pour trouver un accord sur le sens exact du monument ? On sait seulement que le nouveau comité, quoique moins militant dans sa composition, n'aboutira pas non plus. Initialement pourtant, le nouveau comité semble bien avancer, car les journaux rapportent déjà en janvier 1902

Amédée de la Porte, Louis Lapicque, Charles-Victor Langlois, Ernest Lavisse, André Lefèvre, Émile Legrain, Émile Levasseur, Louis Liard, Loridant, Louis Lucipia, Gustave Mesureur, Lucien-Victor Meunier, Albert Meurgé, Alexandre Millerand, Gabriel Monod, Thadée Natanson, Louis Navarre, Camille Pelletan, Raymond Poincaré, Fernand Rabier, Arthur Ranc, Charles Richet, Henry Roujon, Gabriel Séailles, Charles Seignobos, René Sully Prudhomme, Paul Strauss, Édouard Toulouse, Ludovic Trarieux, René Viviani, Paul Vivien. Presque tous sont des personnalités du parti radical ou radical-socialiste ou des universitaires, notamment des historiens. Un détail remarquable de l'enchevêtrement de la pensée positiviste et de la réception de Michelet dans le monde politique et intellectuel de cette fin de siècle est que ce comité tient son siège social dans l'ancienne maison d'Auguste Comte, 10 rue Monsieur Le Prince à Paris, lieu de réunion des positivistes. Pour la demande de subvention : AN, F/1C1/170 (Seine : Paris, 1896-1908), « Lettre du trésorier du comité Michelet – Quinet au ministre de l'intérieur, 30 juillet 1899 ». En général pour des comités pour l'érection de monuments : J. HARGROVE, *Les statues de Paris ...*, op. cit., p. 157-168.

118 *Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris*, 18, n° 154, Compte rendu de la séance du 9 juin 1899, p. 1861. Il s'agit de l'actuelle Place Painlevé.

119 « Aux vraies gloires », *La Justice*, 9 juillet 1899.

120 « Informations diverses », *Le Temps*, 5 janvier 1902 ; « Informations diverses », *Le Temps*, 15 février 1902 ; « Échos », *Le Rappel*, 6 janvier 1902. Ce nouveau comité consiste en Louis André, Alphonse Aulard, Louis Barthou, G.-C. Berthelot, Léon Bourgeois, Michel Bréal, Henri Brisson, Jules Claretie, Émile Combes, Auguste Delpech, Paul Deschanel, Charles Dumont (président du comité), Armand Fallières, Anatole France, J.-R. Fréchou, Octave Gréard, Ernest Lavisse, Calmann Lévy, Georges Leygues, Paul Meurice, Alexandre Millerand, Gabriel Monod, Eugène Müntz, Camille Pelletan, Raymond Poincaré, Adrien Veber, Pierre Waldeck-Rousseau (président d'honneur du comité). Voir : « Informations diverses », *Le Temps*, 15 février 1902. Quoique de tendance largement radicale les membres du comité, des hommes politiques, sont en 1902 surtout des chefs de parti, ayant participé au gouvernement, et qui comptent donc parmi les personnalités du pays. Des historiens, seulement les plus « officiels » sont repris dans le deuxième comité. Avec le président du gouvernement Waldeck-Rousseau comme président d'honneur, ce deuxième comité, d'ailleurs plus petit que le premier, a un caractère plus officiel et plus consacré que le premier.

que des ouvriers sont en train de jeter les fondations du monument sur la place de la Sorbonne.¹²¹ Le projet de célébrer les deux maîtres du Collège de France par un monument est abandonné, une statue pour Michelet seul sera érigée, ce qui atténue le caractère quarante-huitard en laissant plus de place à la polysémie de l'œuvre michelétienne. Mais on a peu de traces des souscriptions, signe qu'elles n'ont pas donné de grands résultats. Et après le printemps de 1903, on ne retrouve plus rien du tout du comité.¹²² À ce moment-là, il a probablement cessé son travail : le projet d'ériger une statue à Michelet au Quartier latin est définitivement enterré.

Tandis que les étudiants et les militants radicaux n'ont pu recueillir ni les fonds ni l'appui officiel nécessaires pour mener à bien leur projet, il se peut que les personnalités du deuxième comité ne soient pas prêtes à investir de l'énergie dans un projet de monument au Quartier latin qui n'est pas prioritaire. La raison en est probablement la surabondance de statues sur la voie publique qui rend moins efficace cet outil de commémoration et d'éducation républicaine. La statuaire n'agit tout simplement plus assez sur les esprits. C'est pourquoi l'échec de ce projet peut être comparé aux réactions de déception suite à la commémoration de Michelet en 1898 : tous deux sont des dispositifs traditionnels du répertoire commémoratif républicain, développés sous le Second Empire et au début de la Troisième République à partir de traditions révolutionnaires et d'exemples étrangers, mais usés à la fin du siècle. Ce n'est, en 1903, probablement pas un manque d'enthousiasme des élites républicaines envers Michelet qui a causé le naufrage du projet de statue — la grande commémoration nationale n'a eu lieu que cinq ans plus tôt et on continue à imprimer des manuels scolaires où figure Michelet — mais le sentiment qu'une statue ne peut plus exprimer cet enthousiasme. Dans cette perspective, les cours de Monod au Collège de France peuvent être interprétés aussi comme une tentative de créer un nouveau dispositif commémoratif pour Michelet, plus puissant que les moyens traditionnels tournés en dérision.

121 « Échos », *Le Rappel*, 15 janvier 1902. Apparemment, on a changé aussi d'endroit pour le monument, car les journaux parlent désormais de la Place de la Sorbonne au lieu de la Place Cluny.

122 *Le Rappel* rappelle la souscription le 6 décembre 1902, le 10 mars 1903 et le 12 avril 1903, la dernière fois avec la mention que la première liste de souscripteurs « sera prochainement publiée » et que le comité « espère que l'inauguration pourra avoir lieu en octobre. »

Pourquoi Michelet n'est-il pas au Panthéon ?

L'échec du projet de statue peut être comparé aux tentatives avortées de transférer Michelet au Panthéon. Mais tandis que la question de la statue ne s'est posée que pendant quelques années, celle du Panthéon a connu une histoire de plus de quatre décennies ; ceci permet, sur le long terme, d'examiner la conjoncture de la mémoire de Michelet et du répertoire commémoratif républicain. Elle commence peu après la consécration renouvelée de l'édifice dédié aux « grands hommes de la Patrie reconnaissante » suite au décès de Victor Hugo en 1885. Cette première panthéonisation pendant la Troisième République suscite un certain enthousiasme politique : on dresse des listes de « grands hommes » considérés comme dignes d'être transférés au Panthéon. On veut néanmoins éviter à tout prix de retomber dans l'habitude de la Révolution qui consistait à déplacer les corps à chaque nouvelle direction de vent politique. La panthéonisation de Mirabeau, son remplacement par Marat qui n'y a séjourné que quelques mois avant de tomber en disgrâce, ensuite les transferts en masse des officiers et dignitaires de l'Empire avaient laissé l'image du Panthéon comme sujet de discorde politique. La triste mémoire de ces épisodes complique encore la volonté des gouvernants d'en faire un instrument de pédagogie civique stimulant le consensus national et républicain.¹²³ C'est pourquoi beaucoup de propositions de panthéonisations n'aboutissent pas. Il fallait être sûr que la personnalité concernée soit vraiment « grande », aussi bien aux yeux de la postérité. Et même si on arrivait à un accord politique, il fallait encore convaincre la famille d'accepter de troubler le repos du défunt pour le transporter dans cette sinistre crypte. Ainsi, les propositions de l'année 1885 qu'Alphonse de Lamartine, Léon Gambetta, Adolphe Thiers ou Jules Favre suivent Hugo sont-elles toutes restées sans résultat. Le premier projet de transfert réussi après l'enterrement d'Hugo est celui du quatuor hétéroclite entré au Panthéon le 4 août 1889, lors de la commémoration de la Révolution française. Les propositions, approuvées ou rejetées, se succèdent néanmoins en boucle. Que la question de la panthéonisation de Michelet vienne un jour à se poser n'a donc rien de surprenant.

Le 22 septembre 1892, le Panthéon sert de décor à la célébration officielle du centenaire de la proclamation de la république. Onze jours après, Ernest Re-

¹²³ Sur le Panthéon révolutionnaire et napoléonien : Eveline G. BOUWERS, *Public Pantheons in Revolutionary Europe. Comparing Cultures of Remembrance, c. 1790-1840*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012, p. 91-131. Pour les tentatives de la Troisième République d'y faire un lieu de mémoire consensuel, voir : Jean-François CHANET, « « Les Invalides de la liberté ». Les débats sur le Panthéon et le choix des grands hommes de la Troisième à la Cinquième République », in Christophe CHARLE, Jacqueline LALOUETTE, Michel PIGENET et Anne-Marie SOHN (éd.), *La France démocratique. Combats, mentalités, symboles. Mélanges offerts à Maurice Agulhon*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Histoire de la France aux XIX^e et XX^e siècles », 1998, p. 269-274. M. OZOUF, « Le Panthéon. L'École normale des morts », ... *op. cit.*, p. 170-175.

nan, administrateur du Collège de France et auteur du texte qui compte comme l'un des fondements théoriques du nationalisme civique officiel, succombe. Selon Bourgeois, à ce moment-là ministre de l'instruction publique, Renan mérite, en plus de funérailles nationales, le Panthéon. De plus, il saisit l'occasion d'attirer l'attention des politiques sur deux autres historiens à qui l'État avait jusqu'ici refusé de rendre les derniers honneurs : Quinet et surtout Michelet, qu'il associe déjà à Renan dans l'oraison funèbre de ce dernier : « Par une sorte d'évocation toute-puissante, Renan a ressuscité devant nos yeux l'âme religieuse des premiers âges de l'Église, comme Michelet avait fait revivre l'âme historique de la vieille France ».¹²⁴ Le 22 octobre, suite à des rumeurs sur le projet envisagé qui circulent déjà dans quelques journaux, Bourgeois dépose à la Chambre son projet de loi pour la panthéonisation de Renan et de ses deux aînés.¹²⁵

À cette date, l'idée de transférer Quinet et Michelet au Panthéon n'est plus tout à fait nouvelle. Elle naît dès 1877, quand le conseiller municipal parisien Louis Antoine Prétet avance, dans un discours sur la contribution de la ville au tombeau de Michelet, que « si la crypte du Panthéon eût été encore ouverte aux grands hommes, la reconnaissance nationale n'y eût transférés [ses restes mortels] ».¹²⁶ Le fait que Michelet ne repose pas au Panthéon ne témoigne pas, pour Prétet, d'un choix de principe, mais d'une simple impossibilité pratique, une contrainte qui n'est plus d'actualité à partir de 1885. Dès lors, la panthéonisation de Michelet peut paraître simplement la réparation d'une faute. Pareillement, Bourgeois n'éprouve guère le besoin d'argumenter la raison pour laquelle ces trois figures sont dignes de reposer au Panthéon, mais rappelle seulement que Michelet et Quinet n'y sont pas encore à cause de « circonstances [qui] n'ont pas permis de [leur] décerner ces funérailles [nationales] ».¹²⁷ L'urgence de corriger cette injustice présumée n'a « pas besoin de longs développements », selon le ministre, car « Michelet, Quinet et Renan sont trois des grands noms de la France du dix-neuvième siècle. [...] [S]i divers qu'aient été leurs génies, si différentes qu'aient été leurs œuvres, il y a entre eux une communauté impérissable.

¹²⁴ Léon BOURGEOIS, « Discours prononcé aux funérailles de M. Ernest Renan le 7 octobre 1892 », *Journal officiel. Lois et décrets*, 8 octobre 1892, p. 4863.

¹²⁵ « Conseil des ministres », *La Justice*, 7 octobre 1892 ; Auguste VACQUERIE, « Au Panthéon », *Le Rappel*, 9 octobre 1892 ; Sigismond LACROIX, « Au Panthéon », *Le Radical*, 9 octobre 1892.

¹²⁶ AP, Service préfectoral chargé de l'administration municipale. Affaires culturelles. Subventions municipales, 1876-1891, VR 73, « Rapport présenté par M. Prétet, au nom de la 2^e Commission, sur une proposition tendant à voter un crédit de 5.000 fr. comme part contributive de la Ville au monument à élever sur la tombe de Michelet, Conseil Municipal de Paris, 27 février 1877 ».

¹²⁷ *Journal officiel. Documents parlementaires (Chambre)*, 1 mars 1893, p. 2211 : « Annexe n° 2357 : Projet de loi ayant pour objet le transfert au Panthéon des restes de Michelet, de Quinet et de Renan, présenté au nom de M. Carnot, Président de la République française, par M. Léon Bourgeois, ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts, et par M. Rouvier, ministre des finances ».

Tous les trois, [...] ils ont combattu pour l'indépendance de la pensée humaine ; tous les trois, ils ont souffert pour elle ».¹²⁸

Toutefois, l'évidence apparente qu'a ce projet de panthéonisation pour le ministre n'en a pas facilité la réalisation. D'abord, le moins qu'on en puisse dire est que sa réception par la presse est plutôt tiède. Cela n'est pas, semble-t-il, dû aux grands hommes concernés, mais au manque d'enthousiasme pour le Panthéon en général.¹²⁹ Si la panthéonisation de Victor Hugo bénéficie d'une grande adhésion, c'est parce qu'elle sert à confirmer officiellement l'émotion publique directement après sa mort. Un événement comparable a lieu après l'assassinat du Président de la République Sadi Carnot le 25 juin 1894, qu'on ensevelit auprès de son ancêtre révolutionnaire panthéonisé en 1889. Or ces deux cas de canonisation immédiate vont exactement à l'encontre des procédures méticuleuses d'usage qui sont censées évaluer la valeur des candidats. Ainsi, la consigne est de respecter un délai d'au moins dix ans avant de panthéoniser un personnage décédé, pour éviter de prendre une décision hâtive, provoquée par une émotion éphémère et spontanée. Elle éradique, par contre, toute spontanéité de ce dispositif de commémoration. Or ceci n'est pas nécessairement fatal pour sa réussite auprès du public. Plus problématique est le fait, non voulu sans doute, que ces longues procédures fournissent aux divers factions politiques une possibilité de s'approprier le monument par des tentatives répétées de faire accepter leurs propres candidats. Le paradoxe du monument est donc que celui-ci n'arrive pas à fédérer la mémoire parce qu'il est justement assujéti à des directives prises par peur qu'il ne divise. L'existence de dissensus à propos de la mémoire collective, qui en soi n'est pas un problème mais plutôt une situation normale, est dans ce cas particulier en conflit avec le vœu politique de faire du Panthéon un symbole d'un consensus figé pour l'éternité. Si le Panthéon est un symbole extrêmement fort pour les républicains quand il leur est interdit, il s'avère trop inaccessible, trop exclusif et trop définitif, et par là paradoxalement trop diviseur, quand il s'agit de former effectivement un canon républicain. C'est pourquoi Mona Ozouf doute de sa capacité de fonctionner comme un véritable lieu de mémoire nationale.¹³⁰ Le projet de transférer Michelet, Quinet et Renan souffre aussi de ce piège de politisation non voulue. *Le Rappel* se plaint,

¹²⁸ *Ibid.*.

¹²⁹ Avner BEN-AMOS, *Funerals, Politics, and Memory in Modern France*, Oxford, Oxford University Press, 2000, p. 171-174 ; M. OZOUF, « Le Panthéon. L'École normale des morts », ... *op. cit.*, p. 172-175. Le manque d'enthousiasme dans la presse pour la panthéonisation de Michelet montre, en outre, que ne datent pas d'hier les difficultés à animer le Panthéon, qui ont conduit le Président de la République François Hollande à demander en 2013 un grand rapport sur ce monument : Philippe BÉLAVAL, *Pour faire entrer le peuple au Panthéon. Rapport à Monsieur le Président de la République*, octobre 2013, à consulter sur : <http://www.ladocumentationfrançaise.fr/rapports-publics/134000736/index.shtml> (consulté le 15 juillet 2016).

¹³⁰ M. OZOUF, « Le Panthéon. L'École normale des morts », ... *op. cit.*, p. 155-178.

par exemple, que « [l']idée de transporter Ernest Renan au Panthéon a produit un singulier résultat : le discrédit du Panthéon. On s'est dit : Si Renan y va, pourquoi pas... ? et chacun a proposé son « dieu ». Pourquoi pas Lamartine ? Pourquoi pas Michelet ? Pourquoi pas Edgar Quinet ? [...] Claude Bernard, Littré, etc., etc. ? Et il y a eu tant d'etc., que la famille des morts n'a plus désiré qu'on les mît dans le tas ». ¹³¹ Et à droite, dans le journal anti-républicain voire légitimiste *Le Gaulois*, Gaston Jollivet moque le « jeu du Panthéon ». ¹³² Le projet est perçu comme une initiative privée voire partisane d'un ministre du parti radical, initiative qui donc ne peut manquer d'en provoquer d'autres.

Pourtant, l'obstacle principal empêchant la panthéonisation de Michelet n'apparaît pas être un défaut de consensus politique, mais le veto des familles concernées, Athénaïs Michelet en premier lieu. Dans un entretien au *Figaro*, elle invoque le fait qu'elle a dû lutter deux ans pour pouvoir donner à son mari sa dernière demeure et pour cette raison elle repousse l'idée de devoir l'exhumer à nouveau. Comme en 1874-1876, lors des procès concernant le lieu de sépulture, elle insiste surtout qu'il « resterait à consulter la volonté même de Michelet sur l'endroit où celui-ci préféra et ordonna même que son corps repose ». ¹³³ Puisque c'est par ses promenades au Père Lachaise que Michelet « [opéra] la transition de cette vie dans l'autre. [...] », et qu'elle « n'[a] déposé dans ce cimetière aimé que le corps » car « [l']âme y était depuis la première jeunesse », arracher Michelet de son tombeau pour le conduire au Panthéon témoignerait, selon Athénaïs Michelet, d'une incompréhension totale de son œuvre. ¹³⁴ Par ce refus, la question du transfert de Michelet — comme celle d'ailleurs de Renan et de Quinet — restera en suspens pour ne resurgir qu'à l'occasion de son centenaire quand on célèbre la partie officielle des festivités, précisément au Panthéon. Avec sa brochure sur l'organisation du centenaire, Madame Michelet étouffe cependant dans l'œuf toute discussion sur le sujet. ¹³⁵

C'est pourquoi la Chambre ressort le projet de loi de Bourgeois seulement après le décès d'Athénaïs Michelet en 1899. La proposition du député socialiste Eugène Fournière de panthéoniser Honoré de Balzac donne l'occasion à son collègue de la gauche républicaine François de Mahy d'y joindre celle des trois historiens. ¹³⁶ Mais avant même la discussion de ce projet, le radical Émile Maréjols avance le nom de Lamartine, dont la panthéonisation avait été repoussée en 1885. En réaction, Fournière, qui sent son projet lui échapper, objecte

¹³¹ « La question du Panthéon », *Le Rappel*, 27 octobre 1892.

¹³² Gaston JOLLIVET, « Le jeu du Panthéon », *Le Gaulois*, 15 octobre 1892.

¹³³ Auguste-Jean BOYER D'AGEN, « La maison de Michelet », *Le Figaro*, 11 octobre 1892.

¹³⁴ *Ibid.*

¹³⁵ A. MICHELET, *Le Centenaire de Michelet. Ce qu'il doit être ...*, *op. cit.*, p. 27-30.

¹³⁶ *Journal officiel. Débats Chambre*, séance du 5 mai 1899, p. 1304-1305.

que pour « la canonisation laïque » de Michelet et de Renan, il est préférable de laisser « passer au moins deux générations d'admirateurs après la mort de ceux que nous voulons honorer. Alors la justice du temps ratifiera ces hommages solennels ».¹³⁷ L'enthousiasme aux bancs du côté gauche est davantage tempéré par le ministre de l'Instruction publique Georges Leygues, qui recommande de consulter d'abord les familles des intéressés. Somme toute, le débat ne débouche sur rien, ce qui provoque la remarque du député de la Vendée Armand Léon de Baudry d'Asson : « Tous demandent l'honneur, pour ceux qui sont morts dans des sentiments républicains, d'être enterrés au Panthéon. Je trouverais bien plus simple, je vous l'avoue, et vous savez que je ne cache rien de ma pensée, d'enterrer immédiatement et tout vivants tous les républicains au Panthéon ».¹³⁸ Ce cynisme se comprend si l'on considère qu'en 1899, d'autres propositions affluent concernant Turgot, les sculpteurs François Rude et Pierre-Jean David d'Angers, les peintres Jean-Auguste-Dominique Ingres et Eugène Delacroix, le compositeur Hector Berlioz et les hommes de science Louis Pasteur et Antoine Parmentier.¹³⁹ Cela va trop loin, même pour le journal radical *La Justice*, comme l'illustre un sirvente intitulé « Panthéomanie ».¹⁴⁰ Aucune des propositions de cette abondante moisson ne passera l'instauration d'une commission dont on n'entendra plus jamais parler.

Trois ans plus tard, la proposition de panthéoniser les trois historiens est exhumée par le radical Maurice Couyba.¹⁴¹ Malgré une nouvelle déclaration d'urgence, la tentative restera sans suite. L'enthousiasme de la presse n'est encore pas débordant : selon *Le Figaro*, Couyba « paraît avoir commis à l'endroit de nos illustres morts ce que, dans le langage des vivants, on appelle communément une gaffe » ; *La Justice* rappelle les protestations « non sans raison » de la veuve de Michelet ; dans *L'Éclair*, Eugène Ledrain, qui avoue avoir été parmi les tenants de la panthéonisation lors du centenaire de Michelet, se dit maintenant aussi opposé au transfert du « grand poète du Père-Lachaise ». « Transporter Michelet dans les cavaux », écrit-il, « ce serait presque une profanation ; ce serait blesser tous ses sentiments et tout ce qu'il désirait pour sa vie extraterrestre ».¹⁴² Mais les protestations les plus vives viennent de M. Mialaret, le frère et l'héritier légal d'Athénaïs Michelet qui envoie une lettre au président de la Chambre pour dire

137 *Ibid.*, p. 1305.

138 *Ibid.*

139 *Journal officiel. Débats Chambre*, séance du 9 mai 1899, p. 1331 ; *Ibid.*, séance du 12 mai 1899, p. 1345 ; *Ibid.*, séance du 19 mai 1899, p. 1447.

140 « Panthéomanie », *La Justice*, 17 mai 1899.

141 *Journal officiel. Débats Chambre*, séance du 2 décembre 1902, p. 2820.

142 GROSCLAUDE, « La Fête de la Raison », *Le Figaro*, 26 décembre 1902 ; « Nos échos », *La Justice*, 5 décembre 1902 ; Eugène LEDRAIN, « Le poète du Père-Lachaise », *L'Éclair*, 9 décembre 1902.

que « Michelet et sa femme ne peuvent, ne doivent jamais être séparés », et de Monod, qui proteste en tant que « disciple de Michelet » par une lettre envoyée au *Temps*.¹⁴³ Pour Monod, ce qui importe surtout est que « [l]a tombe du grand historien de la France démocratique doit être toujours, à toute heure, accessible à tous ; elle ne doit pas être mise à part dans un lugubre isolement ».¹⁴⁴ À travers ces mots perce non seulement sa répugnance pour le monument austère de la Montagne Sainte-Geneviève, mais il sous-entend surtout que le Panthéon n'est pas, pour Monod, un lieu de mémoire démocratique. Par contre, ce lieu d'oubli ôterait au peuple son historien, ce qui revenait à le réduire au silence. Une récupération sans vergogne par la république officielle, qui à des moments cruciaux n'avait pas eu le courage d'écouter le message critique de Michelet. Sa panthéonisation irait donc très exactement à l'encontre des efforts de Monod de faire entendre ce message dans le débat public.

Ces désapprobations suffisent à mettre en veilleuse le projet pour les vingt années à venir.¹⁴⁵ En 1923, la question resurgit au Sénat, où Bourgeois, en tant que président, détient ce qui deviendra le dernier mandat de sa vie. Mais dans les trente ans passés, depuis la première initiative, le contexte politique a tellement changé qu'on ne peut plus attribuer le même sens au projet. Après la Grande Guerre, la « république radicale », qui avait pris la relève de la « république opportuniste », est relayée à son tour par le « Bloc national », tandis que la gauche se replie dans le socialisme et le communisme. Les deux tendances politiques qui, les premières décennies de la Troisième République, ont invoqué Michelet comme autorité idéologique, sont tiraillées entre les nouvelles oppositions de droite et de gauche. Renan est devenu le sujet de vives contestations, parce que l'*Action française* se l'est approprié comme monarchiste et nationaliste, mais il est répudié par le parti traditionnel de conservateurs catholiques. L'évidence des trois candidatures et de leur association a donc disparu. Le trauma de la guerre donne un poids particulier à l'interprétation du patriotisme des trois figures et de leur attitude vis-à-vis l'Allemagne. C'est pourquoi le projet est, pour la première fois, l'objet d'un débat animé. Le rapporteur du projet, François Albert, insiste sur le fait que ces « apôtres d'une religion nouvelle » avaient dédié tous les trois leur vie à l'histoire, la science qui en tant qu'« école de la vie civique » contribue éminemment à « accroître autant que possible la somme du

143 Lettre de M. Mialaret-Becknel au président de la Chambre des députés, 4 décembre 1902, insérée dans *L'Aurore*, 30 décembre 1902. Gabriel MONOD, « Au Panthéon », *Le Temps*, 2 décembre 1902.

144 *Ibid.*

145 Le centenaire de Quinet est discuté à la Chambre à trois reprises en février 1903. Nulle part n'est mentionné le Panthéon dans ces débats. *Journal officiel. Débats Chambre*, séance du 12 février 1903, p. 627-628 ; *Ibid.*, séance du 20 février 1903, p. 800 ; *Ibid.*, séance du 26 février 1903, p. 869.

bonheur humain ». ¹⁴⁶ Michelet en particulier avait « fait surgir rien de moins que l'âme de la patrie » en fouillant les archives : « Par Michelet, le peuple de France a fait son entrée dans l'histoire. [...] C'est pourquoi, messieurs, c'est l'âme du peuple que vous glorifiez en conduisant, au Panthéon, Michelet ». ¹⁴⁷ Ainsi, Albert renverse en quelque sorte l'argument de Monod que panthéoniser Michelet serait enfermer l'âme du peuple. Ce n'est donc pas à cause d'une différence fondamentale de l'interprétation de la vie et l'œuvre de Michelet, mais à cause d'une évaluation différente de sa récupération par le régime et de la capacité du Panthéon à animer la mémoire collective que l'un défend la panthéonisation et que l'autre s'y oppose.

Bien que le Sénat vote la proposition à une grande majorité, elle fait à nouveau naufrage. Les députés chargés d'étudier la proposition sont bientôt entièrement accaparés par la question de la panthéonisation de Jean Jaurès. ¹⁴⁸ Le cinquantenaire de la mort de Michelet en 1924 passe inaperçu au Parlement. En 1929, la commission parlementaire de l'enseignement et des beaux-arts propose de voter sans débat le projet de panthéonisation des trois historiens. ¹⁴⁹ Plusieurs députés s'y opposent cependant, arguant « que cette proposition de 1923 ne présente aucun caractère d'urgence ou d'opportunité », ce qui suffit à mettre le projet aux oubliettes, d'où il sera une dernière fois exhumé en 1936. ¹⁵⁰ Une nouvelle étude en commission est commandée, ce qui revient à remettre le projet aux calendes grecques – en effet, elle ne sera pas encore achevée à la fin de la Troisième République et la Quatrième ne la reprend plus. Apparemment, le Front populaire n'a pas retenu l'intérêt d'une panthéonisation des trois historiens pour affirmer sa posture de gauche contre le fascisme. C'est pourquoi, malgré plus de quarante années d'efforts pour le faire entrer dans les rangs des « grands hommes de la patrie », Michelet gît jusqu'à présent dans le tombeau pour lequel sa veuve a lutté pendant deux ans et qu'on a érigé grâce aux oboles versées par les communes de tous les coins de France et des centaines de gens de toutes sortes.

¹⁴⁶ *Ibid.*, séance du 22 mars 1923, p. 632.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 633.

¹⁴⁸ *Ibid.*, séance du 26 mars 1923, p. 1551 ; *Ibid.*, séance du 4 juin 1924, p. 2255.

¹⁴⁹ *Ibid.*, séance du 6 juin 1929, p. 1955.

¹⁵⁰ *Ibid.*, séance du 28 juin 1929, p. 2327 ; *Ibid.*, séance du 5 juin 1936, p. 1306 ; *Ibid.*, séance du 16 juin 1936, p. 1462.

Conclusion

L'échec quant à la panthéonisation de Michelet et celui de l'érection de sa statue au Quartier latin diffère en cela que la statue est, au fond, une initiative privée. Faut-il conclure de ce double échec que Michelet ne parvient à mobiliser ni les forces privées ni les dirigeants politiques ? Ce serait en contradiction avec la place qu'il a eu dans le discours public républicain avant la Première Guerre mondiale. L'insuccès du projet de panthéonisation est surtout le signe d'un décalage entre les idées de certains hommes politiques, les radicaux d'abord, sur l'intérêt du monument comme symbole national et républicain et la perception du public – y compris les héritiers de Michelet – du sanctuaire austère sur la Montagne Sainte-Geneviève.¹⁵¹ Quoiqu'elle soit le résultat de circonstances contingentes, l'absence des deux dispositifs les plus prestigieux du répertoire commémoratif républicain récompensant Michelet en dit long sur la politique symbolique de la Troisième République et sur l'héritage symbolique de l'historien. Mise à part la grande commémoration de son centenaire en 1898, les dirigeants politiques font preuve d'une grande réticence à donner une suite concrète de quelque façon que ce soit à la reconnaissance générale de Michelet. Mais cette hésitation existe aussi dans le cas d'autres « grands hommes » de la république : que Hugo se retrouve au Panthéon est le résultat d'un concours de circonstances tout aussi fortuit que le fait que Michelet n'y soit pas. Pour le sacre républicain que Michelet reçoit en 1898, le contexte déterminé par l'affaire Dreyfus a été décisif. À ce moment-là, l'ubiquité de Michelet dans le discours républicain se traduit par une reconnaissance expresse, exceptionnelle par son association à la fête nationale, mais présentée comme tout à fait naturelle afin de ne pas devoir en expliciter trop les raisons. Au demeurant, Michelet peut être partout dans le discours des opportunistes et des radicaux, parce que les différences d'interprétation de l'historien ne sont pas épelées entièrement.

Ne considérons pas la commémoration de Michelet comme rien de plus qu'un résultat de circonstances accidentelles. Grâce au fait qu'il a identifié la totalité du peuple comme l'agent d'un développement historique aboutissant à la liberté, Michelet se prête éminemment au rôle d'historien national qu'on lui assigne. Sa commémoration fournit la possibilité de célébrer l'histoire nationale et donc la nation elle-même à travers son historien. Cette faculté de redoublement rend Michelet plus habile à une canonisation nationale et républicaine que nombre de ses collègues. Cette faculté existe peut-être aussi dans le cas de certains grands romanciers comme Hugo. Les œuvres de Michelet et Hugo sont suffisamment riches et polysémiques et leur vie suffisamment marquée par les

¹⁵¹ Décalage de longévité, car il est encore le point de départ du rapport-Bévalat de 2013 sur le Panthéon.

perturbations du siècle pour qu'on puisse les interpréter de multiples façons. Ce n'est donc pas par hasard que ce sont exactement ces deux prophètes de la liberté qui ont été les autorités intellectuelles les plus proéminentes du régime, invoquées par tout le monde et pour toutes les causes. La malléabilité de leur œuvre permet sa procréativité dans des contextes et des médias très différents, presque inévitablement, toutefois, au détriment de sa substance.¹⁵²

Selon Olivier Ihl, l'hésitation à reconnaître les grands hommes et à donner un contenu déterminé aux célébrations et aux symboles de la Troisième République tient au libéralisme de ses dirigeants.¹⁵³ En effet, sorti par hasard de la faille de toutes les autres formes de gouvernement, le régime reste un amalgame de traditions républicaines et libérales parfois contradictoires. Si le libéralisme politique et économique est pour maints opportunistes issus des classes bourgeoises une conviction, il est pour d'autres une posture née du pragmatisme, car il permet le vivre ensemble de gens aux principes inconciliables. La fiction du lieu vide de pouvoir, comme l'a formulé si justement Claude Lefort, est pour le régime républicain sur lequel la France termine le XIX^e siècle une condition de survie.¹⁵⁴ Bien que ce soit précisément sur ce point que les radicaux s'opposent à la « République opportuniste », voulant donner substance aux principes républicaines, leurs dirigeants tels que Bourgeois, entre autres, ressentent souvent le besoin de suspendre ce programme au bénéfice d'un consensus de recouplement servant aux fins de gouvernabilité. Son solidarisme ou socialisme libéral est en ce sens autant un libéralisme social. En même temps, le solidarisme n'est concevable que quand existe une idée plus ou moins définie du bien général de la cité, vis-à-vis de laquelle le citoyen a des devoirs. Autant qu'on a besoin du libéralisme pour rendre vivables les différences qui existent dans la cité, il faut donc puiser dans la tradition républicaine pour constituer cette cité en tant que telle et lui fournir une destinée commune. Cette contradiction pèse aussi sur la politique des symboles dans laquelle le régime s'est tant investi depuis sa stabilisation, le libéralisme excluant d'imposer une interprétation définitive au répertoire symbolique officialisé dont la république a besoin. C'est là que réside au fond la difficulté du Panthéon comme dispositif de la mémoire collective et c'est là aussi que naît la tension sous-tendant la commémoration nationale de Michelet.

Le gouvernement se rallie à la commémoration de Michelet en tant qu'historien national pour fédérer les Français et affirmer l'unité de la cité. Mais cette célébration n'est possible que si la polysémie de son œuvre reste intacte et si

152 A. RIGNEY, *The Afterlives of Walter Scott. Memory on the Move...*, *op. cit.*, p. 12-13.

153 O. IHL, *La fête républicaine...*, *op. cit.*, p. 313-314.

154 Claude LEFORT, *Essais sur le politique. XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 1986, p. 28.

l'on ne se prononce pas sur sa signification, de sorte que personne ne se sente exclu. Si au début des années 1880, quand la république venait de s'imposer et que le souvenir du Second Empire était encore frais dans les mémoires, l'héritage symbolique de Michelet restait objet de débat, celui-ci semble s'enliser quelque peu dans les années 1890. C'est ce à quoi l'écrivain Jules Levallois fait allusion, quand il écrit en amont des fêtes du centenaire : « *L'Histoire de la Révolution* est devenue et deviendra de plus en plus un livre d'enseignement, d'éducation. Pour nous, elle fut un livre de guerre, une sonnerie de clairon pendant le combat. Tous ces volumes qui se succédaient dans le silence et dans l'oppression du Second Empire ranimaient nos énergies, encourageaient nos espérances ; ce nous était à la fois un aiguillon et un cordial. Ce que vous admirez à présent, avec la tranquillité de l'esthétique littéraire, fut pour nous une raison et presque une excuse de vivre ». ¹⁵⁵ Le gouvernement, par sa contribution au centenaire, semble clore le débat en émettant une interprétation consensuelle, dont le caractère inarticulé en confirme la banalité. Or le potentiel à susciter la controverse n'est pas absorbé entièrement par le consensus prôné. Michelet dépasse en quelque sorte les limites, résiste à l'appropriation définitive, son œuvre permettant toujours la possibilité de ranimer les dimensions temporairement oubliées. C'est ce que montre la réaction de Monod sur le centenaire.

Pour Monod, Michelet était en quelque sorte un dreyfusard avant la lettre. Dans l'affrontement dreyfusards versus anti-dreyfusards, on peut voir un signe que le libéralisme n'offre pas de réponse suffisante aux tensions idéologiques, religieuses et sociales de la cité française de la fin du siècle. ¹⁵⁶ Cet événement pousse de nombreux intellectuels, dont Monod, à s'engager pour défendre ce qu'ils considèrent être la substance de la république. Pour y parvenir, une nouvelle image de Michelet s'impose, selon Monod, mais dont propagation ne peut plus se faire avec les vieux instruments du répertoire commémoratif républicain en vigueur. Sa réinterprétation de l'héritage michelétien révèle les limites de l'image consensuelle, qui apparaît servir les intérêts du régime. Au-delà du débat sur le centenaire de Michelet se pose la question : à qui appartient Michelet ? Qui peut parler en son nom ? Le gouvernement conférant un message d'unité ou l'historien terriblement conscient de la superficialité de cette unité proclamée ? Et ensuite : que signifie être un grand citoyen ou un patriote ? À cette dernière question, Monod répond en affirmant que Michelet était un grand citoyen parce qu'il était un grand historien, qui avait particulièrement compris les implications morales de sa profession. C'est une lecture plus riche de l'œuvre de Michelet que l'officielle, mais néanmoins partielle car pour as-

¹⁵⁵ Jules LEVALLOIS, « Le centenaire de Michelet », *La Revue des revues*, 24, n° 15, 1 mai 1898, p. 229.

¹⁵⁶ Pour cette interprétation, voir aussi : Ruth HARRIS, *The Man on Devil's Island. Alfred Dreyfus and the Affair that divided France*, Londres, Allen Lane, 2010.

societ Michelet à la cause dreyfusarde, Monod a par exemple dû ignorer les remarques antisémites dispersées dans son œuvre.¹⁵⁷ Au moment de l'affaire Dreyfus, deux images et deux appropriations de Michelet s'opposent. Dans les chapitres suivants, on verra comment ces deux images sont renvoyées dos à dos par ceux qui vont contester et le régime républicain et le magistère de Monod, perçu par eux comme l'apôtre du régime dans le monde de l'enseignement et de la science.

157 Monod est conscient de cette lecture partielle, comme le montre son article : Gabriel MONOD, « Michelet et les Juifs », *Revue des études juives*, n° 53, 1907, p. 1-XXV, où il essaie de donner cohérence aux différentes énonciations positives et négatives de Michelet sur les juifs.